



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2024



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION
DE LA NATURE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

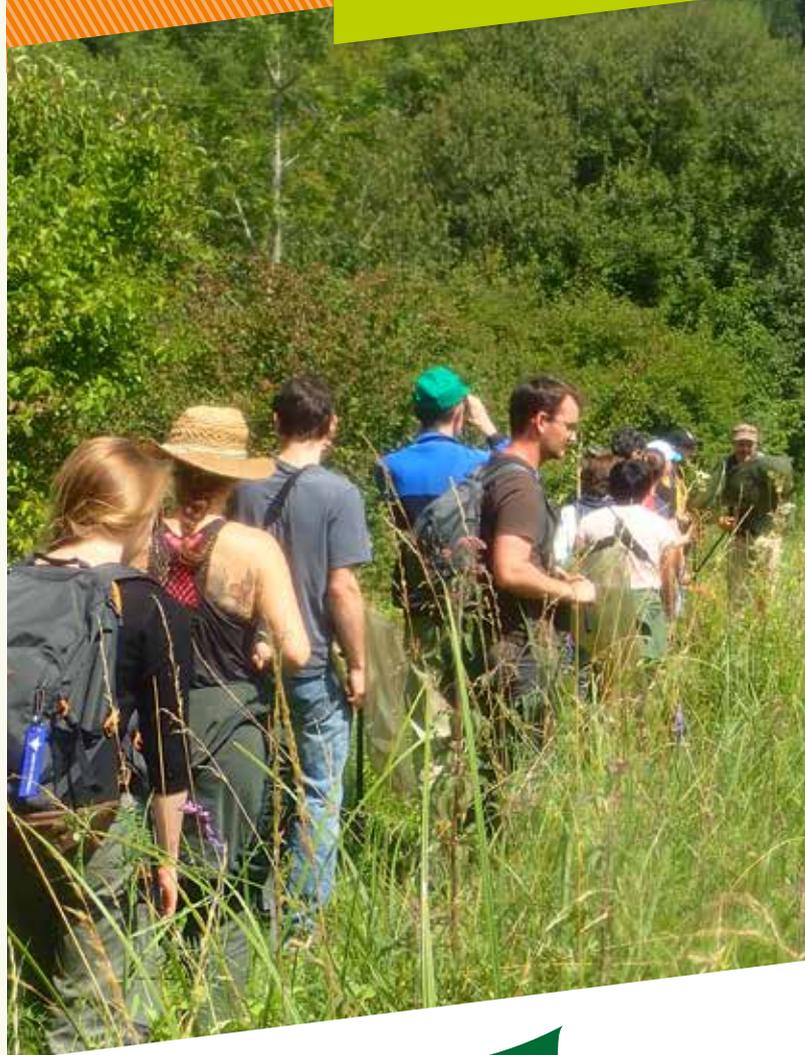
55^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VILHONNEUR – 14 JUIN 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2024

SOMMAIRE

ADHÉRENTS.....	PAGE 3
REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE VIE ASSOCIATIVE.....	PAGE 3
DÉTAIL DES PARTICIPATIONS AUX INSTANCES OFFICIELLES.....	PAGE 4
ÉDUCATION.....	PAGE 6
ÉTUDES, EXPERTISES, INVENTAIRES.....	PAGE 10
CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE.....	PAGE 14
FAUNE / ORNITHOLOGIE.....	PAGE 18
BOTANIQUE.....	PAGE 19
HAIES / ESPACES BOISÉS.....	PAGE 20
EAU.....	PAGE 22
JURIDIQUE.....	PAGE 24
PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	PAGE 26
OUTILS DE COMMUNICATION.....	PAGE 30
PARTENAIRES.....	PAGE 31



Toutes les images ont été prises par des bénévoles ou des salariés de l'association Charente Nature.

Photographies de la couverture © Charente Nature

Ligne du haut en partant de la gauche :

- Ophrys jaune © Albert Brun
- Ancienne carrière de Gurat © Christine Marsteau
- Édifices criard © Didier Wolf / Curieuse Nature
- Sortie libellules - Vallée de la Charente © Jean-Luc Heitz

Ligne du bas en partant de la gauche :

- Sanglier © Nicolas Rainard
- Les 24 heures de la biodiversité en juin
Jardins de l'Osme à Longré © Secteur Expertise
- Atelier compost © Secteur Éducation
- Une coupe d'un peuplement de feuillus vulnérable
au changement climatique à Rouffiac © Christine Marsteau

ADHÉRENTS

Page de gauche : Sortie papillons sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Anguienne © Alexandre Dutrey - Charente Nature
Page de gauche : Bénévoles de la section Botanique sur le terrain © Alain Boussarie - Charente Nature



Au 31 décembre 2024, l'association compte :

- **455 adhérentes et adhérents**
- dont **19 associations locales** et autres organisations.
- **30 nouvelles adhésions** ont également été enregistrées.

L'investissement et l'engagement de nos bénévoles et salariés sur le terrain, dans les instances et réunions est toujours aussi important... un grand merci à eux !

... des remerciements également à vous, adhérents, pour votre soutien... et bienvenue aux nouveaux !

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

389 réunions en 2024

L'activité interne de l'association Charente Nature

→ 132 réunions

Au sein de Charente Nature, l'activité des commissions environnementales, des sections naturalistes, des groupes thématiques, des secteurs d'activités et organes décisionnels (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau).

La vie du réseau associatif environnemental

→ Participation à 66 réunions

Bénévoles et salarié-es se sont également investis au sein de nos réseaux associatifs nationaux et régionaux, ainsi qu'au niveau local avec les associations adhérentes ou sympathisantes.

Les instances officielles

→ Participation à 77 réunions

comme chaque année (57 en 2023). Ces représentations institutionnelles sont en prise directe avec les autres actions associatives ; par exemple, elles ne peuvent être exercées avec efficacité que dans la mesure où l'association possède une bonne connaissance de l'environnement local ; cette connaissance est notamment acquise lors d'inventaires, d'expertises et d'actions de conservation et de protection des sites et des espèces.

Les partenariats avec les acteurs du local au régional

→ Participation à 114 réunions

(92 en 2023), à l'initiative de collectivités, d'administrations, de partenaires associatifs et d'industriels.

En 2024, 389 réunions ont mobilisé les 21 administrateurs et une soixantaine de bénévoles investis, épaulés par 21 salarié-es.



Soirée bénévoles du Centre de sauvegarde © Noémie Bruyant - Charente Nature

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

Récapitulatif des principales instances auxquelles les bénévoles de Charente Nature, accompagnés des salarié-es, ont participé en 2024. Agréée au titre de l'environnement et du débat sur l'environnement, l'association Charente Nature est habilitée à participer à diverses instances locales, départementales et régionales.

Associative

- AREC
- Collectif Vigilance OGM - Conseil d'Administration
- CEN Nouvelle-Aquitaine - Conseil Scientifique
- CPCA
- FNE NA - Conseil d'Administration / Bureau
- GRAINE Nouvelle Aquitaine - Adhérent
- GRAINE Poitou-Charentes - Adhérent
- Réseau national FRENE - Adhérent
- MAB 16 - Conseil d'Administration
- Poitou-Charentes Nature
Conseil d'Administration / Bureau
 - Commission Eau • Groupe LGV
 - Groupe Contrat objectif
- Prom'Haies - Conseil d'Administration / Bureau
- SFO - Conseil d'Administration / Bureau

Faune sauvage

- Commission départementale Chasse faune Sauvage (CDCFS)

Espaces boisés

- Comité Technique Haies – Département
- Charte Forestière Horte & Tardoire
- Charte Forestière du Sud Charente

Biodiversité

- Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature (CSRPN)
- Conseil Scientifique et technique du CEN NA (CST)
- Comité Consultatif de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie
- Comité de gestion de la Réserve Géologique Nationale de Rochechouart – Chassenon
- Groupe correspondants « loups » - OFB
- Groupe « Cigogne noire » - LPO
- Coordination Chiroptères National (CCN) - SFPEM

Natura 2000

Comités de pilotage

- Vallée de l'Issoire
- Côteaux calcaires Bouchauds Marsac
- Forêt de la Braconne
- Grotte de Rancogne
- Vallée de la Tardoire
- Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf
- Chaumes du Vignac & Clérignac
- Vallées calcaires péri-angoumoises
- Vallée du Né et ses affluents
- Vallée de la Tude
- Côteaux du Montmorélien
- Landes de Touvérac & de Saint-Vallier
- Moyenne vallée de la Charente - Seugne & Coran
- Vallée de l'Antenne
- Vallée de la Charente
- Vallée du Lary & du Palais
- Vallée de la Dronne
- Vallée de la Nizonne
- Etangs de Combours & Pleuville

Nature et Paysage

- Commission Départementale Nature, Paysages et Sites (CDNPS) - Nature • Sites & Paysages
 - Faune Sauvage Captive • Publicité • Carrières

Carrières

Commission locale d'information (CLI)

- Carrière Genouillac - CDMR (Groupe Garandeau)
- Carrière Châteauneuf - CDMR
- Carrière Aussac Vadalle - CDMR
- Carrière Birac - CDMR
- Carrière Ebréon - CDMR
- Carrière Maine de Boixe - GSM
- Carrière Saint-Fraigne - GSM
- Carrière La Rochette - GSM
- Carrière Garat - Audoin
- Carrière Roulet - Lafarge
- Carrière Exideuil - GCL

Agriculture & forêt

- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF)
- Commission communale d'aménagement foncier (CCAF) - Oriolles
- Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) - Pillac - Bors de Montmoreau Yviers - Bardenac
- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)
- Comité Départemental de la Haie

Eau

- Comité Bassin Adour Garonne
- Commission Territoriale Charente
- EPTB - CA
- Comité suivi PGE Charente
- Comité ressources en eaux (CRE)
- Programme Re-Sources
La Davidie Garde le Pontaroux • Fosse Tidet Houlette • Moulin Neuf St Fraigne • La Mouvière Moutonneau • Prairie Triac • Font Longue Ronsenac • Val de Roche Verteuil • La Touche Jarnac • Puits de Vars • Chez Drouillard Barbezieux
- Syndicats d'aménagements hydrauliques
Comité usagers EPAGE SYMBA

Energie

- Comité technique des Energies renouvelables - Département

Aménagement du territoire

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relative aux sports de nature (CDESI)
- Zone Protection Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Cognac
- Comité de pilotage Fonds Leader - GAL Charente Limousine
- Comité de pilotage Fonds Leader - GAL Angoumois
- Comité de pilotage Fonds Leader - Ouest Charente
- Comité de pilotage du projet Alimentation et Agriculture territoriale durable de GrandAngoulême
- Commission locale du Site Patrimonial Remarquable d'Angoulême

Déchets

- SRADDET - Comité consultatif volets Déchets
- Décharge de Sainte-Sévère - CALITOM
pour le compte de FNE NA
- Décharge de l'Affit - Roumazières
- CSDU-DIB Sotrival - Clérac
- Site d'Oriolles - SCORI Atlantique
pour le compte de PCN

Santé Environnement

- Conseil Territorial de Santé (CTS)
- Comité Technique Contrat Local de Santé d'Angoulême

Industrie

Commission de Suivi des sites (CSS)

- Antargaz - Gimeux
- Rémy Martin - Merpins
- Hennessy - Cherves-Richemont
- Martell - Lignières
- ORECO - Merpins
- Pintaud - Mansle

Autres

- Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- Collège départemental Fonds Développement Vie Associative (FDVA 2)

ÉDUCATION

Programme «Mal aimés»...
Ecole Kergomard - Angoulême
© Alexandre Dutrey - Charente Nature

Pour 2024, l'équipe du secteur « Education » se stabilise dans son effectif et monte en compétence avec la présence de **5 éducateurs/éducatrices dont 1 coordinatrice et 1 coordinateur**. Cette année est marquée par plusieurs événements qui ont des conséquences sur l'organisation du secteur :

Transfert de séances d'animation auprès de partenaires

- Comme pour l'association Régalade, sur le thème du « **gaspillage alimentaire** » sur les territoires de GrandAngoulême et de Grand Cognac. L'association reste également un partenaire privilégié sur le territoire de Calitom pour cette thématique.
- L'association des **Petits Débrouillards** assure, depuis la rentrée de septembre, l'intégralité du programme pédagogique sur le **changement climatique - option « Energies »**.
- La non attribution des animations « **Compostage** » à Charente Nature dans le cadre du marché public avec Calitom.

Ces changements représentent une trentaine de classes en moins pour le secteur soit environ 120 demi-journées d'animation.

Une baisse d'activité largement prise en compte par le secteur qui a décidé de se lancer dans de nouveaux projets.

Exploration de nouveaux horizons en terme éducatifs

- Des publics nouveaux et notamment auprès **des parents et des professionnels de la petite enfance (les 0-3 ans)**, avec au cœur de notre questionnement : **que peut apporter le secteur « Education » auprès de ce nouveau public ?** Ce travail est en cours avec Michel Hortolan, notre administrateur référent, et Monique Petit, bénévole référente « Petite enfance » ; plusieurs temps d'échange et de co-formation ont été nécessaires pour réactiver les connaissances sur ce public.
- Des thématiques nouvelles, celle sur **les pollinisateurs** en particulier ; ce projet était une demande de bénévoles... la réflexion est en cours, nous allons nous tourner vers le grand public avec une idée de maraude pédagogique : être là où on ne nous attend pas pour parler d'un sujet qui nous concerne tous.
- D'autres travaux de réflexion sont en cours autour des animations « **Bilan** » de nos programmes pédagogiques, sur le contenu d'interventions expérimentales... les sujets et les idées ne manquent pas.

Tous nos programmes pédagogiques sont mis en place dans le cadre de partenariats riches et diversifiés. Voici donc un inventaire « à la Prévert » :

Agricultrices, agriculteurs, éleveuses, éleveurs, maraîchers...
• Calitom • CAUE • CEN Nouvelle-Aquitaine • CETEF de la Charente • Charente Eau • Conseil Départemental de la Charente • DSDEN (Éducation nationale) • EPTB du fleuve Charente • Espace Mendes France • Établissements scolaires • Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente • Fond Régional d'Art Contemporain • GRAINE Poitou-Charentes • GRAINE Nouvelle-Aquitaine • GrandAngoulême • Grand Cognac • Jardins d'Isis • Jardins respectueux • Ligue de Protection des Oiseaux
• Musée d'arts et d'histoire d'Angoulême • Musée du papier d'Angoulême • Les Petits débrouillards Nouvelle-Aquitaine • Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine • Poitou-Charentes Nature • Régalade • Région Nouvelle-Aquitaine • SIAEP Nord-Est Charente • SIAEP Nord-Ouest Charente • Syndicat du Bassin versant du Né • TERA Maison de l'Europe de la Charente • Ville d'Angoulême

5 113 élèves (194 classes) touchés par nos actions d'éducation !

Charente Nature, par le biais de son secteur Éducation, met en lumière par ses programmes pédagogiques son savoir-faire et sa réflexion autour des pédagogies actives.

Récapitulatif des actions menées par le secteur Éducation avec le détail de la répartition des classes en fonction des thématiques

PROGRAMMES ET ANIMATIONS	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR CLASSE
DÉCHETS <ul style="list-style-type: none"> • Rouletaboule • Ça composte en Charente • Gaspillage alimentaire • Consommation responsable 	96 <i>sur l'ensemble du département</i>	2 044	De 4 à 5 demi-journées d'intervention par classe en fonction du niveau
ALIMENTATION RESPONSABLE <ul style="list-style-type: none"> • Gaspillage alimentaire • Consommation responsable À noter, une rencontre d'agriculteur en complément de ces deux programmes	8 <i>uniquement sur le territoire de GrandAngoulême</i>	188	½ journée par classe pour les élèves depuis le CE2 jusqu'au CM2
EAU <ul style="list-style-type: none"> • Ricochets • L'eau d'ici • Puisque chaque goutte compte 	42 <i>Avec quelques territoires concernés</i>	877	De 3 à 6 demi-journées d'intervention par classe en fonction des territoires
BIODIVERSITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Curieux de nature • Passera... passera pas • Haie'Cole • Animations sur les sites du CEN et de Natura 2000 • Les mal aimés • Plantes et pollution 	28 <i>sur l'ensemble du département</i>	1 176	D'une demi-journée à 7 demi-journées par classe selon les programmes et les territoires
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	11 <i>sur les territoires de GrandAngoulême et de Grand Cognac</i>	283	De 5 à 7 demi-journées en fonction des thématiques
<i>Animations à la demande des écoles avec des thèmes variés</i>	9 <i>sur l'ensemble du département</i>	545	De 1 à plusieurs demi-journées par classe

Une démarche pédagogique

« L'éducation à l'environnement se donne comme objectif d'accompagner la construction des personnes afin qu'elles acquièrent la capacité de penser par elles-mêmes... »

Pour respecter ce principe éducatif, nous mettons en œuvre des pédagogies dites « actives » qui développent différentes manières d'impliquer les élèves dans les apprentissages, pour faciliter l'ancrage dans le réel et donner du sens aux apprentissages, pour développer l'autonomie et la coopération.



Les mains dans le compost...
© Secteur Education - Charente Nature

LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ÇA COMPOSTE EN CHARENTE

- Par exemple, dans ce programme, commencer par **mettre les mains dans le compost et y rencontrer les « petites bêtes »**, cela permet aux élèves de **se questionner sur les phénomènes en jeu dans la transformation de la matière**. Cela fait émerger les hypothèses sur les rôles que jouent ces **micro-organismes**. Puis, par la mise en place d'expériences il s'agit de **suivre la transformation** (ou non) de différents déchets (de différentes matières) : enterrés puis déterrés le lendemain, une semaine après, un mois plus tard...
- Ensuite, pour conceptualiser le vécu des élèves, nous leur proposons une situation où ils doivent **retrouver les phénomènes en action, par la comparaison entre le compost et d'autres objets en cours de transformation** : le fer rouillé (humidité et temps qui passe), l'eau (l'importance de la température), l'œuf - la farine - le sucre (le mélange), le bois pourri (champignons et autres décomposeurs), la poterie (la main de l'Homme).
- Puis **une enquête pour confronter les idées des élèves avec le point de vue d'autres personnes**, et pour recueillir les différentes manières de composter et ainsi toucher du doigt la complexité. Enfin, un dernier moment pour organiser la connaissance à **partir d'un support pédagogique créé spécialement pour identifier et débattre ensemble des principaux ingrédients et des étapes de la « recette » du compost**. Les élèves ont alors tous les éléments pour **formuler avec leurs propres mots les enjeux du compostage** (réduction des déchets, intérêt pour la biodiversité...).

LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PASSERA... PASSERA PAS...

- Autre exemple de mise en pratique avec ce programme, où cette fois-ci, il s'agit d'aborder les notions complexes de **corridor écologique, de réservoir de biodiversité et de trame verte et bleue**. Nous avons dû imaginer des situations pédagogiques qui permettent aux élèves d'en comprendre les enjeux. Pour cela, nous partons de ce que les élèves connaissent.
- Il leur faut tout d'abord identifier les raisons qui poussent les animaux à se déplacer ; nous avons choisi de **les faire s'exprimer sur leurs besoins en tant qu'êtres vivants**. Puis pour mieux repérer ce qui facilite ou complique ces déplacements, nous explorons le quartier de l'école à **la recherche de lieux ressources** pour trois espèces communes (le merle, l'écureuil et le hérisson).
- Ensuite **une maquette permet aux élèves de découvrir les particularités de plusieurs espèces** aux exigences plus spécifiques (comme l'alyte accoucheur, la loutre, ou le rhinolophe...), et de proposer des actions qui permettent de limiter l'impact des activités humaines.
- La suite du projet nous amène sur le terrain pour **voir des aménagements qui prennent en compte la présence de la faune sauvage dans les aménagements réalisés par les humains**. Et la dernière étape importante consiste à mobiliser les connaissances acquises par les élèves en leur permettant de **créer des supports d'information, de sensibilisation afin de les partager avec d'autres** (autres classes, parents...).



Passera... Passera pas.
A la recherche d'empreintes
École de la Prévoterie - Brie
© Alexandre Dutrey - Charente Nature

LE PROJET

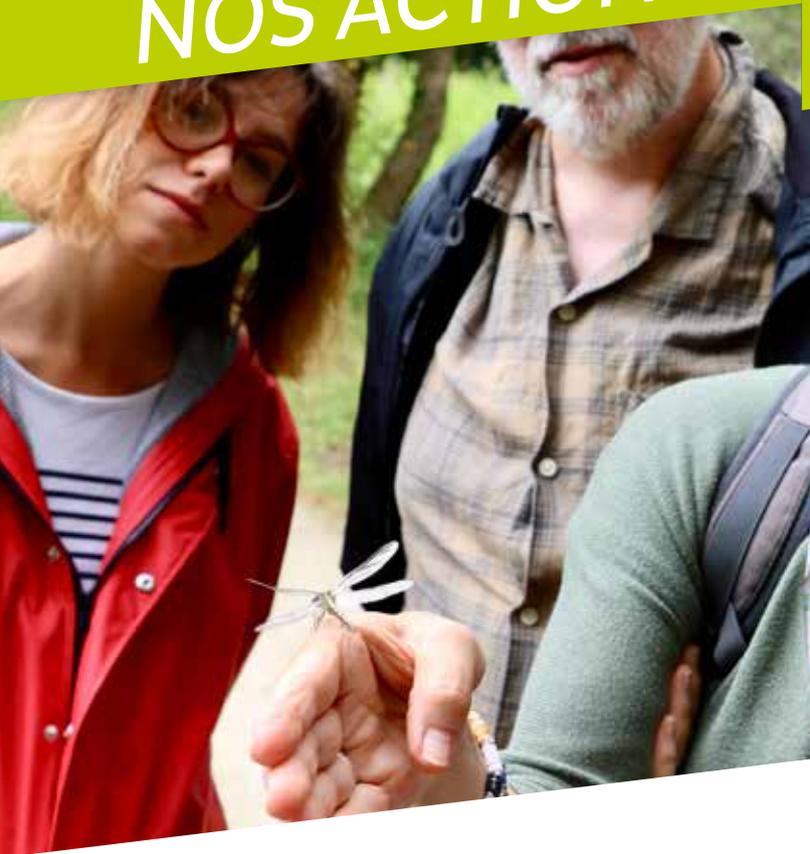
PHYTO-MANAGEMENT

Dans ce projet développé avec le Conseil Départemental de la Charente, il s'agit d'aborder les liens entre les plantes et les pollutions, un sujet complexe.

- Pour proposer une démarche pédagogique à des classes de collèves, il fallait partir des enjeux actuels de notre société. **Ce projet se fait en partenariat avec l'association « Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine »**. Nous avons fait le choix de demander aux élèves d'imaginer ce qui se passe ou s'est passé sur **le site « Durandeu » dans le quartier Saint-Cybard** à Angoulême, à partir de quatre photos du site... sans aucune autre information.
- Et dans notre société actuelle, il nous a semblé intéressant de **leur demander d'écrire deux articles** : un crédible et un farfelu (de type « fake news »). Lors de leur première visite sur site, en notre compagnie, les élèves partent à la **recherche de « preuves » à prendre en photo** pour étayer leurs deux hypothèses. Et bizarrement ils en trouvent aussi bien pour la première que pour la seconde. Après un temps d'échange sur « Comment faire la part du vrai et du faux », le responsable du site (Conseil Départemental) donne aux élèves les informations sur **l'histoire du site**, son passé d'usine de fabrication de batteries et d'accumulateurs, et son actualité d'ancien site industriel pollué à gérer.
- Puis, en concertation avec leur professeur, **un défi « Cèleri »** est confié aux élèves afin d'expérimenter l'absorption d'une eau colorée par une plante. Ainsi, lors de leur seconde visite, les élèves vont pouvoir **découvrir les suivis mis en place par le Bureau d'étude en charge du site et les expérimentations en cours pour tester les capacités d'absorption par des plantes des polluants du sol et de l'eau**. Cet échange se fait en demi-classe, permettant à l'autre groupe de s'essayer à la fabrication d'une « pile » avec l'équipe du camion « Sciences tour » des Petits Débrouillards, pour en identifier les différents composants et les enjeux de l'impact de la fabrication de nos objets « numériques ».

« faciliter l'ancrage dans le réel et donner du sens aux apprentissages, pour développer l'autonomie et la coopération. »

NOS ACTIONS NATURALISTES GRAND PUBLIC



Sortie libellules
sur le site Natura 2000
de la vallée de la Charente
© Jean-Luc Heitz
Charente Nature

En 2024, une quarantaine d'actions en direction du grand public ont été organisées. Plus de 750 personnes ont pu découvrir notre patrimoine naturel et les thématiques environnementales d'actualité.

Ces actions rassemblent, là aussi, bénévoles et salariés de l'association dans le cadre d'événements portés par des collectivités locales, des organismes publics, des structures associatives. Ce sont surtout des sorties de terrain, mais parfois une conférence, une soirée « diaporama » ou un atelier pratique, animés par un de nos éducateurs, accompagné parfois par les bénévoles des sections naturalistes et de collègues du secteur Expertises.

Ces actions n'ont pu se réaliser qu'avec le soutien financier de partenaires, notamment publics ; nous tenons à remercier les principaux que sont la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente, la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac et le CEN Nouvelle-Aquitaine. De plus, ces actions ne peuvent se réaliser sans l'envie de faire ensemble, un principe qui, à travers ce rapport anime l'association ; cela se traduit par de nombreux partenariats.

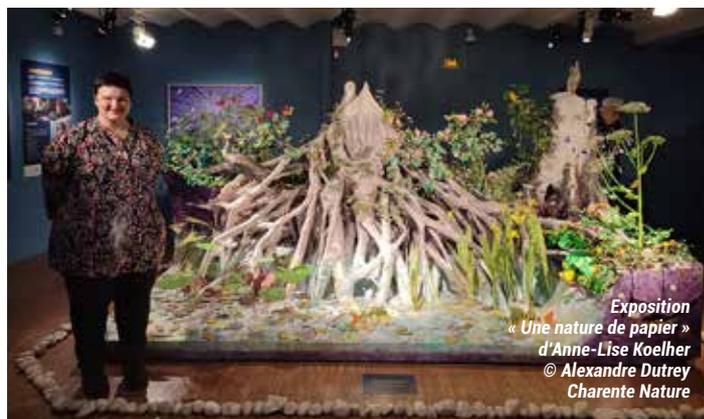
Les thématiques furent nombreuses et variées : bien évidemment les oiseaux, les chauves-souris, les amphibiens, les libellules et papillons, les plantes et fleurs, mais aussi cette année les escargots.

Mais c'est sur le thème de l'eau que nous avons le plus fait preuve d'imagination :

- deux sorties en vélo pour mieux longer les cours d'eau,
- des thèmes croisés comme « L'eau et l'Europe »,
- une « balade gourmande » où il fallait identifier celui qui avait tué pour se nourrir... et sa victime,
- une balade au fil de l'eau, ponctuée de rencontres (captage d'eau potable, agriculteurs, chanteurs, pêcheurs, botanistes, et même la flamme olympique...).

Suite à tout le travail d'inventaire réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de GrandAngoulême, plusieurs temps de présentation ont été réalisés.

Cela a pris la forme de conférences, de sorties, évoquant les espèces à enjeux pour l'agglomération et en réalisant à chaque fois un focus sur la commune concernée (Gond-Pontouvre, Puymoyen, Marsac, La Couronne, Dirac, Champniers). D'autres sont encore à venir.



Exposition
« Une nature de papier »
d'Anne-Lise Koelher
© Alexandre Dutrey
Charente Nature

Cette année a vu aussi un projet un peu particulier éclore : « Une nature de papier ».

Anne-Lise Koelher, auteure-réalisatrice de films d'animation, mais aussi peintre et sculptrice, et adhérente, nous a fait le plaisir d'associer Charente Nature à la conception de l'extraordinaire exposition qu'elle préparait avec le Musée du papier d'Angoulême. En plus de ses nombreuses œuvres, elle nous a sollicité pour compléter ses réalisations avec des espèces patrimoniales charentaises ; sur notre suggestion elle a ainsi créé spécialement pour cet événement une fritillaire pintade, une grande mulette... sculptées en papier. Elle et l'équipe du Musée, nous ont également proposé un mur entier pour y présenter Charente Nature, une belle vitrine pour l'association ! Le partenariat s'est poursuivi une fois l'exposition ouverte au public, avec deux sorties de découverte de la nature sur les îles de la Charente, et une conférence au Musée d'Arts et d'Histoire sur les espèces protégées du département.

ÉTUDES, EXPERTISES, INVENTAIRES

Ces travaux ont pour objet principal une connaissance approfondie des sites naturels et des espèces faunistiques et floristiques du département, l'examen des conséquences de projets d'aménagement sur la faune, la flore et les habitats, l'analyse et des propositions concernant certaines politiques d'aménagement ou de protection de l'environnement, afin de lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité en Charente et de favoriser les conditions de son enrichissement.

« ... lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité en Charente et favoriser les conditions de son enrichissement. »

Certains de ces travaux sont initiés par l'association et au sein de notre fédération régionale Poitou-Charentes Nature et notre confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, d'autres sont demandés par des administrations, par des collectivités territoriales et locales, par des associations, par des entreprises...

Ils ont tous pour caractéristique principale un investissement bénévole de grande qualité, en collaboration avec l'équipe de 9 professionnels, pour cette année.

→ Ces travaux reposent sur les compétences naturalistes de l'association (acquis associatif constitué de bases de données alimentées grâce à des contributions étalées sur une quarantaine d'années), sur les capacités acquises par l'association dans le cadre de ses missions et de sa liberté d'analyse.

Circaète Jean-le-Blanc, un rapace qui a fait l'objet de toutes les attentions de la part des bénévoles et salariés-es naturalistes cette année
© Matthieu Dorfiac - Charente Nature

→ Ces travaux confirment aussi la volonté de Charente Nature de s'inscrire dans une dynamique constructive et de participer à la conservation et à l'aménagement soutenable de notre territoire charentais, sur de solides bases de connaissances naturalistes et scientifiques.

→ Ils marquent aussi la reconnaissance de nos compétences dans les domaines de l'expertise écologique et de la conservation des espaces et des espèces faunistiques et floristiques.

Couleuvre verte et jaune juvénile
© Matthieu Dorfiac - Charente Nature

83 diagnostics et suivis écologiques menés en 2024

Les coordinateurs, les chargés-es de mission et d'étude ainsi qu'une stagiaire, avec le soutien des bénévoles des sections naturalistes, se sont investis, en 2024, dans 83 diagnostics, suivis écologiques et recueils de données naturalistes, à la demande ou dans le cadre d'un partenariat, avec des organismes publics et privés. Ces travaux ont été réalisés notamment dans le cadre de :

- › **Projets d'aménagement, d'extension et de suivis biologiques de carrières** à la demande des sociétés **TERREAL, IMERYS et CDMR**.
- › **Protection d'une colonie de chauves-souris à Sireuil** à la demande de la société **Sépale**.
- › **Suivis de reproduction des busards** pour la société **Energie du Confolentais**.
- › **Suivis de populations d'oedignonme criard** dans la cadre de mesures d'accompagnement auprès de la société **ORECO**, à Merpins.
- › **Diagnostics de mares en forêt d'Horte** en partenariat avec **l'ONF**.
- › **Suivis de travaux** pour le compte du **Syndicat d'aménagement hydraulique Charente Péruse**.
- › **La politique ENS (Espaces naturels sensibles)**, portée par le **Conseil Départemental de la Charente** et concernant le site de la **forêt de Boixe**.
- › **L'animation du réseau européen des sites Natura 2000**, en réalisant des diagnostics et suivis écologiques sur **les sites des plaines de Barbezères à Gourville et de Villefagnan, de la grotte de Rancogne**, en partenariat avec la structure animatrice, **LPO** ; ainsi que des suivis concernant **les oiseaux de plaine, des protections de nichées de busards et d'oedignonmes, des lépidoptères des zones humides et des chiroptères**, en partenariat également avec **la LPO et le CEN Nouvelle-Aquitaine** (Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine), et dans le cadre des appels à **projet à l'initiative de la DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement).
- › **Actions de gestion et de conservation de sites naturels remarquables gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine** en réalisant des diagnostics et des suivis écologiques sur **les sites des prairies de Saint-Yrieix-sur-Charente et de Saint-Groux, de la vallée de la Renaudie, des carrières de Guizengeard, de la grotte de Grosbot**.
- › **Actions de conservation du Vison d'Europe**, dans le cadre du programme européen « **LIFE Vison** » porté par la **LPO**.
- › **La réalisation de l'ABI (Atlas de la biodiversité intercommunal)**, à l'initiative de **GrandAngoulême** et dans le cadre d'une convention de partenariat.
- › **Suivi chiroptérologique** lors de **la restauration des ouvrages d'art (ponts)**, dans le cadre d'un partenariat avec **le Conseil Départemental de la Charente**.
- › **Accompagnement dans la mise œuvre de la démarche « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser)** auprès de **l'hôpital de Girac**.
- › **Diagnostic écologique sur l'île aux vaches et d'un suivi de gîtes à chiroptères**, dans le cadre d'un partenariat avec **la Ville d'Angoulême**.
- › **La réalisation de recueils de données naturalistes pour le compte de sociétés privées et d'associations** avec **10 recueils réalisés**.
- › **Formations naturalistes auprès des techniciens « rivières »**, avec **Charente Eaux**.
- › **Mesures environnementales concernant la ligne à grande vitesse « LGV - SEA »**, en collaboration avec la société **LISEA** ; **25 dossiers** pour Charente Nature, portés au sein de **notre fédération Poitou-Charentes Nature**.
- › **Plan Régionaux d'Actions (PRA)** Charente Nature participe, sur le département, à la mise en place des plans de restauration des populations d'espèces menacées (**Chiroptères, Odonates, Lépidoptères, Mulettes, Loure**), portés par **nos fédérations Poitou-Charentes Nature et FNE Nouvelle-Aquitaine**.
- › **Charente Nature a également été sollicitée pour intervenir dans une formation sur la capture et le marquage de chiroptères** auprès d'agents de **IRD** (Institut de Recherche et de Développement) à **La Réunion**.

14 inventaires et enquêtes pour mieux connaître et faire connaître

Cette année, bénévoles et salariés·es se sont investis également dans des inventaires et enquêtes naturalistes menés sous l'égide de :

La fédération régionale Poitou-Charentes Nature

- les mares
- la flore des rivières
- une veille botanique
- les oiseaux forestiers

La confédération FNE Nouvelle-Aquitaine

- les micromammifères
- les chiroptères cavernicoles
- les mulettes (moules d'eau douce)
- les courlis

à l'initiative de l'association régionale Cistude Nature

- un atlas herpétologique en Nouvelle-Aquitaine

à l'initiative de la LPO

- un inventaire des oiseaux des carrières
- une enquête sur l'Outarde canepetière
- la protection des nichées d'Outarde canepetière
- une enquête sur l'Oedignonme criard
- des recensements SHOC ET STOC

Ces inventaires et enquêtes ont comme principaux soutiens financiers l'Union Européenne (dans le cadre de fonds FEDER), la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que des fondations et mécènes. Enfin, La DREAL Nouvelle-Aquitaine coordonne un programme d'actualisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Dans le département, Charente Nature s'est associée avec le CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) et le CEN Nouvelle-Aquitaine pour mener à bien cette vaste mission.

ZOOM sur 3 inventaires



Grande Mulette (*Pseudunio auricularius*)
© Emmanuel Petit - CSAR

ZOOM PRA Mulettes

En 2024, le Programme Régional d'Action en faveur des Mulettes en Nouvelle-Aquitaine (PRAM NA) a été validé suite à un travail de longue haleine sous l'égide de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine et ses associations partenaires Vienne Nature, Deux Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO France et Charente Nature. Ce programme est prévu sur trois ans (2024 – 2027) financé par les Fonds Verts et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les actions du PRAM NA sont multiples et ont pour objectifs prioritaires de protéger les dernières populations de moules d'eau douce vivantes et de sensibiliser sur leur conservation, en lien étroit avec les acteurs de l'eau.

En Charente, une espèce endémique mondiale est présente : la Grande Mulette (*Pseudunio auricularius*), considérée en danger critique d'extinction sur la liste rouge nationale... ainsi qu'une autre mulette qui lui ressemble, en plus petit, la Mulette des rivières (*Potomida littoralis*). Ces espèces longévives, pouvant dépasser les 80 ans, sont les témoins du passé de nos rivières et disparaissent en silence dans l'ignorance de leur existence.



© Didier Wolf / Curieuse Nature - Charente Nature

ZOOM Programme national « Édicnème criard »

Espèce fréquentant les paysages agricoles dominés par les grandes cultures, l'Édicnème criard reste néanmoins peu connu du fait de ses moeurs discrètes et de son caractère farouche. Directement impacté par le changement des pratiques agricoles (travail mécanique du sol, utilisation d'intrants chimiques...), les dynamiques locale et nationale des populations sont à étudier

Matériels d'experts et œufs mimétiques © Romain Le Moal - Charente Nature

ZOOM PRA en faveur des Chiroptères - 2018-2025

Le Plan Régional d'Action (PRAC) est la déclinaison du Plan National d'Action (PNA) en faveur des chiroptères 2016-2025. Les PNA ont pour objectif de mettre en place des actions de conservation ciblées sur les espèces menacées afin d'assurer un bon état de conservation de ces espèces sur le territoire.

FNE Nouvelle-Aquitaine et Poitou-Charentes Nature coordonnent administrativement le PRAC et déclinent la coordination technique par ex-région. Sur le territoire du Poitou-Charentes, Charente Nature a pris en charge la coordination.



Anthony Le Nozahic encadrant un groupe de bénévoles et salariés de l'association © Charente Nature

10 fiches actions sont déclinées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et mises en œuvre sur chaque département par les associations. Les actions portent globalement sur la prise en compte des chauves-souris dans les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire • le bâti, les ouvrages d'arts, les milieux souterrains • la gestion forestière et les pratiques agricoles • l'éolien.

D'autres actions permettent l'amélioration des connaissances, la veille sanitaire et la mise en place d'action de sensibilisation, de formation et de mise en réseau.

en profondeur pour espérer enrayer le déclin de cette espèce patrimoniale. Sur la base de ce constat, Charente Nature travaille de concert avec les chercheurs, les agriculteurs et les associations de protection de la nature afin d'œuvrer sur le terrain à la sauvegarde de l'espèce.

- A partir du mois de mars, dès le retour de migration des premiers individus, les bénévoles et salariés-es de l'association sillonnent les plaines agricoles du nord de la Charente à la recherche des couples d'Édicnème criard.
- En avril, les couples ont choisi leur parcelle, les femelles ont pondu et les individus couvent à tour de rôle. Type de culture, hauteur, granulométrie du sol... plusieurs paramètres sont alors relevés pour servir aux analyses des chercheurs. En accord avec les propriétaires-exploi-

Depuis 2018, le PRAC a notamment permis la mise en place de multiples conventions de partenariat avec les services « ouvrages d'art » des Départements en Nouvelle-Aquitaine. Le Département de la Charente et Charente Nature ont une convention depuis 2019 pour assurer la prise en compte des chauves-souris dans les projets de rénovation des ouvrages d'arts (ponts, murs de soutènement...). Des actions de protection physique et/ou réglementaire de ces gîtes à forts enjeux ont également été mises en place. Un groupe de travail avec les services « Habitats et Transition énergétique » de la Région et de la DREAL a été créé afin d'avancer sur le sujet de la prise en compte des chiroptères dans les projets de rénovation du bâti.

Chaque année, Charente Nature apporte de nombreux conseils à des particuliers ayant des projets de travaux et souhaitant prendre en compte la présence des chauves-souris ou favoriser leur venue. En 2024, Charente Nature a également échangé avec plusieurs cabinets d'architectes et bailleurs sociaux sur ce sujet.

Globalement, l'outil PRAC permet la mise en réseau, l'accompagnement et la mise en place de conventions de partenariat avec divers acteurs du territoire ainsi que le développement de projets structurants comme le programme « Chiroptères Cavernicoles Prioritaires de Nouvelle-Aquitaine » par exemple.



Murin de Daubenton, hôte des ponts et autres ouvrages d'art © Didier Wolf / Curieuse Nature - Charente Nature

tants agricoles, les nids sont balisés pour faciliter les travaux agricoles dans la parcelle sans mettre le nid en péril. A cette occasion, de nouveaux paramètres sont relevés (taille des œufs, masse).

- Début mai, les premiers poussins sont nés ! Le suivi régulier des jeunes jusqu'à l'envol permet enfin de confirmer la réussite de la nichée.

D'année en année, le relevé des paramètres de nidification, combiné au balisage des nids, permet de consolider les analyses scientifiques tout en protégeant concrètement les nichées. Un effort à poursuivre sur le long terme !



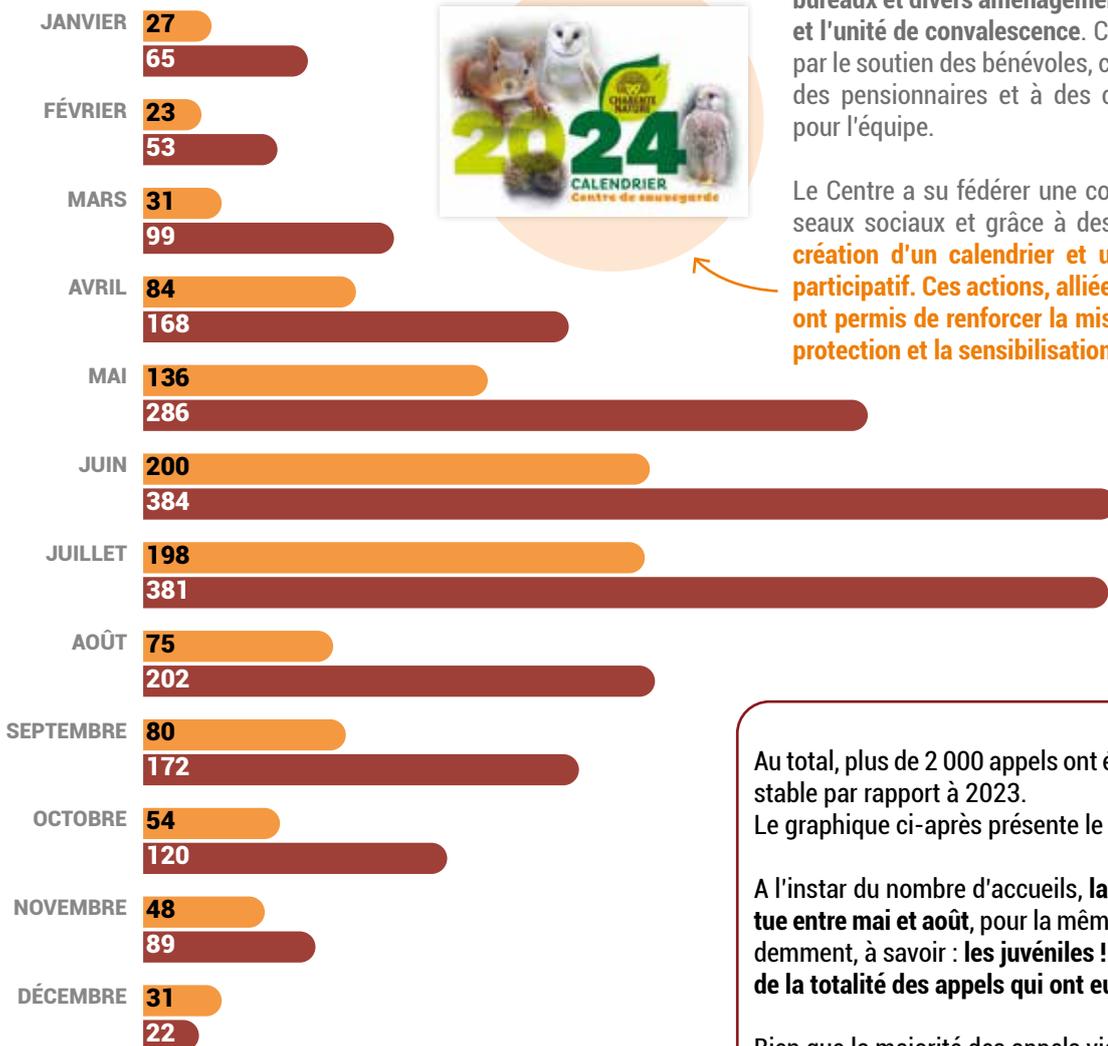
SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

987 animaux accueillis
+ de 2000 appels

En 2024, le Centre a poursuivi sa mission avec dévouement, accueillant 987 animaux, principalement des oiseaux et des hérissons, tout en renforçant ses actions de sensibilisation grâce à une équipe solide composée de salariés, volontaires, bénévoles et partenaires vétérinaires.

L'année a également marqué une étape importante dans l'amélioration des infrastructures, avec la **modernisation des bureaux et divers aménagements dans la zone de quarantaine et l'unité de convalescence**. Ces avancées, rendues possibles par le soutien des bénévoles, contribuent à un meilleur accueil des pensionnaires et à des conditions de travail optimales pour l'équipe.

Le Centre a su fédérer une communauté engagée sur les réseaux sociaux et grâce à des initiatives originales, telles la **création d'un calendrier et une campagne de financement participatif**. Ces actions, alliées à l'ingéniosité des bénévoles, ont permis de renforcer la mission du Centre, tournée vers la protection et la sensibilisation à la faune sauvage.



LES ACCUEILS

En 2024, 987 animaux ont été accueillis au Centre, soit **10 de moins qu'en 2023**. Le graphique ci-après montre que, sans surprise, la majorité des accueils a eu lieu **entre mai et juillet, avec deux gros pics à 200 individus reçus aux mois de juin et juillet**. Cette année 2024 a été marquée par une chute des accueils en août et une arrière-saison plus intense qu'en 2023.

LES APPELS

Au total, plus de 2 000 appels ont été traités en 2024, un nombre stable par rapport à 2023.

Le graphique ci-après présente le nombre d'appels par mois.

A l'instar du nombre d'accueils, la **période la plus intense se situe entre mai et août**, pour la même raison que celle citée précédemment, à savoir : **les juvéniles ! Ils représentent presque 60% de la totalité des appels qui ont eu lieu durant cette période**.

Bien que la majorité des appels vienne de **Charente (74%)**, nous avons eu de nombreux appels des départements limitrophes. La **Dordogne arrive en seconde position avec 11%** des appels, soit un chiffre stable par rapport à 2023, suivi de la **Charente Maritime** qui, elle, a vu son nombre augmenter de 2%. Il y a même eu quelques appels d'autres départements de France, comme les Pyrénées ou la Savoie par exemple !

La majorité des sollicitations téléphoniques concerne **les animaux en détresse avec plus de 50%**. Les appels concernant les **juvéniles non blessés arrivent en seconde position avec presque 40%**. Concernant ces deux types d'appels, l'accueil de l'animal n'était **pas nécessaire dans 37%** des cas. Ce chiffre met en avant l'importance du travail de médiation qui consiste justement à analyser la pertinence de la prise en charge.

Espèces accueillies

33%
mammifères



9 amphibiens / reptiles

Hérisson © Alexandre Dutrey
Couleuvre verte et jaune, busard
© Centre de sauvegarde de Charente Nature

65%
oiseaux

Comme les années précédentes, les espèces accueillies sont majoritairement des oiseaux (65%). Les mammifères arrivent ensuite (33%), avec une grande majorité de hérissons. Bien que ces groupes puissent être accueillis, les reptiles et amphibiens franchissent très rarement les portes du Centre. En 2024, neufs individus ont été accueillis.

Espèces protégées

LES PLUS ACCUEILLIES
AU CENTRE DE SAUVEGARDE

2



LE FAUCON CRÉCERELLE

En seconde position, avec des chiffres doublés par rapport à 2023, ce rapace a été accueilli en nombre.

Une soixantaine d'individus ont franchi les portes du Centre.



LE HÉRISSON D'EUROPE

Sans surprise, ce petit mammifère arrive en première position, avec **231 individus accueillis en 2024**, soit 56 de plus qu'en 2023 et 107 de plus qu'en 2022.

LE PODIUM 2024

1



LE MARTINET NOIR

55 individus, c'est 5 de plus qu'en 2023 où il était arrivé également en troisième position. Ce sont, pour la majorité (75%), des jeunes de l'année.

3

Les causes d'accueil

→ LE RAMASSAGE DE JEUNES → 45%

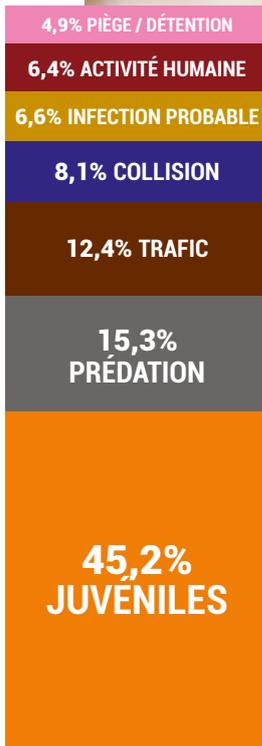
Les juvéniles représentent la plus grande part de travail du Centre de sauvegarde, et cela concorde avec la période la plus intense sur le Centre, à savoir **entre mai et août**. C'est la **période des naissances pour de nombreuses espèces** et la période d'émancipation.

→ LA PRÉDATION → 15%

Les prédatons sont, dans la majorité des cas (76%), dues à des chats.

→ LE TRAFIC → 12%

Dans la grande cause "trafic", la quasi-totalité des individus a été **percutée par une voiture**. L'unique exception c'est l'alouette percutée par un avion... **Parmi tous ces animaux percutés par un véhicule, il faut savoir que 50% ne passent pas les 24h au Centre (arrivé mort, euthanasie à l'arrivée ou mort avant 24h). Seuls 25% d'entre eux sont relâchés, c'est peu. Les statistiques sont similaires pour les animaux arrivés à la suite d'une prédation.**



Lérot
© Centre de Sauvegarde de Charente Nature

Les animaux saisis

Parmi les diverses missions assurées par le Centre de sauvegarde, nous intervenons parfois en tant que «gardien». Mais qu'implique exactement cette fonction ?

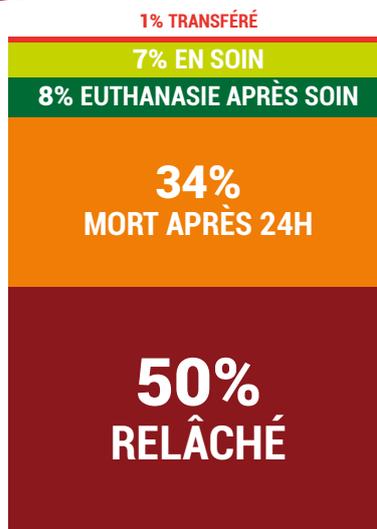
Le Centre collabore étroitement avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Lorsqu'un agent de l'OFB saisit des animaux sauvages détenus illégalement chez des particuliers, il fait appel à notre Centre pour assurer le placement de ces animaux dans un environnement sécurisé pendant toute la durée de l'enquête.

Devenir des individus considérés comme «sauvables»

Ci-contre la représentation en pourcentage des devenirs des animaux définis comme "sauvables", ont donc été retirés :

- les animaux arrivés morts,
- les animaux euthanasiés à l'arrivée,
- les animaux morts dans les 24h.

Dans ces trois cas, rien ne pouvait être fait pour sauver l'individu. Il est donc pertinent qu'ils n'apparaissent pas dans les chiffres.



Le taux de relâcher est relativement cohérent avec la moyenne nationale, à savoir 50%.



Bénévoles en action
au Centre. Irina, Cloé
et Hélène
© Centre de
sauvegarde
de Charente
Nature



L'équipe en 2024

L'équipe salariée du Centre de sauvegarde a de nouveau assuré une présence continue sur le terrain cette année. L'association a désormais 3 CDI (contrats à durée indéterminée), marquant ainsi une première pour le secteur, qui n'avait jamais pérennisé autant de postes.

→ **Cette année, ce sont encore deux volontaires en service civique que nous avons accueillis sur le Centre.** Une très belle saison de volontaires avec 2 jeunes dynamiques, intéressants et intéressés qui se sont investis dans la cause du Centre de sauvegarde. Nos soigneuses ont su les accompagner et les faire évoluer au fil des mois et sont plus que satisfaites de leur choix pour cette saison 2024.

→ **Onze personnes sont venues en stage ou en éco-volontariat pour participer à l'activité du Centre.** Pour certains d'entre eux c'était même la deuxième fois qu'ils venaient. Cette année, le Centre a bénéficié de 54 semaines cumulées de stages et d'écovolontariat, soit l'équivalent d'une année complète de travail à temps plein ! Un immense bravo et merci à toutes et tous pour leur engagement.

Que dire sur cette année 2024 si ce n'est que l'équipe bénévole s'est encore distinguée de par son implication, sa réactivité et son soutien.

Plus de 3 500 heures de bénévolat ont été réalisées par ses hommes et ses femmes dont l'engagement fait chaud au cœur.

C'est encore plus qu'en 2023 ! Cela revient à avoir l'équivalent de plus de 2 salariés supplémentaires sur le Centre.

Il est important de souligner que le fonctionnement du Centre repose sur bien plus que l'implication de nos trois soigneuses salariées. Bénévoles, volontaires en service civique, stagiaires et éco-volontaires constituent une force essentielle sans laquelle notre mission ne pourrait être menée à bien.



Comme annoncé l'année dernière, une rencontre avec nos partenaires vétérinaires s'est tenue en mars 2024, rassemblant de nombreuses cliniques.

Ce fut l'occasion pour ces professionnels de découvrir nos locaux, notre fonctionnement, et les défis auxquels nous faisons face. Lors de cet échange enrichissant, des questions et réponses ont permis de renforcer la compréhension mutuelle et d'approfondir la collaboration. Nos partenaires ont ainsi pu appréhender concrètement le rôle et les moyens d'un Centre de sauvegarde de la faune sauvage, consolidant ainsi leur implication à nos côtés, que ce soit à travers les actes qu'ils pratiquent ou en tant que points relais.

L'équipe de la clinique Vplus de Barbezieux/Baignes, et plus particulièrement Virginie Muraro, vétérinaire référente du centre, a une fois encore été très sollicitée cette année. Son investissement sans faille est une véritable richesse pour notre Centre. Hospitalisations, analyses en laboratoire, expertises médicales... Virginie et son équipe ont répondu présents à chaque demande, avec une disponibilité et un professionnalisme exemplaires. Leur travail, réalisé bénévolement, est inestimable, et nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour leur soutien indéfectible et leur engagement remarquable.

Les vétérinaires

FAUNE ORNITHOLOGIE



Les participants réunis aux Jardins de l'Osme
© Manon Teillagory – Charente Nature

Les 24 heures de la biodiversité

Un temps d'échange et de partage

Cette manifestation annuelle, à l'initiative du secteur « Expertises » et des sections naturalistes de l'association, a pour but d'accroître les données naturalistes sur un site potentiellement menacé et/ou sous-prospecté.

- Au-delà des connaissances apportées, c'est avant tout un événement convivial permettant de faire (re)découvrir au grand public la nature qui l'entoure, et aux experts régionaux de se rencontrer et d'échanger.
- C'est dans ce cadre que des bénévoles et salariés de Charente Nature se sont réunis le 29 juin à Longré, au sein des Jardins de l'Osme, afin de proposer divers ateliers naturalistes. La journée s'est ainsi écoulée au rythme des inventaires des espèces présentes sur le site.

Retrouvez la synthèse de cette édition 2024 sur : www.charente-nature.org/faune-et-flore



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
PAGE 18

En 2025...

Les 24 heures de la biodiversité se dérouleront à Saint-Maurice des Lions, en Charente Limousine.

Nous serons accueillis le 28 juin à la ferme des Terrières...

Dès à présent, réservez cette date sur vos agendas !



www.faune-charente.org

Si les bénévoles alimentent régulièrement le site de « faune-charente » grâce à leurs observations dans tous les domaines de la faune, ils participent aussi activement à de nombreux inventaires et études. C'est d'ailleurs ce qui fait la particularité de Charente Nature et contribue à la reconnaissance de son expertise sur le territoire charentais.

Séance de botanique en forêt de Bois Long
© Alain Boussarie - Charente Nature

9 sorties organisées en Charente par la section botanique

- **Bunzac Forêt de Bois-Long** Flore forestière - 16 mars
- **Bourg-Charente Bois de la jette**
Bois de pente à Cardamine à 7 folioles - 30 mars
- **Marsac Coteau de la côte du Châtelars**
Flore des pelouses - 13 avril
- **Forêt de Ruffec**
Flore forestière pour la Cardamine à bulbilles - 28 avril
- **Fontenille Coteau de la Cabane**
Flore des pelouses mésophiles - 18 mai
- **Marsac Camping au bord de la Charente**
Flore des rivières - 27 juillet
- **Combiers Prairies hygrophiles** Bords de Lizonne - 31 août
- **Ronsenac Ruisseau de Landuraud** Landes - 21 septembre
- **Combiers Arboretum Jean Aubouin** - 9 novembre

Animations à la demande des communes

- **La Fête de la Nature à Montjean**
sortie botanique en bords de la Péruse
- **Forêt de la Braconne à Rivières**
sortie botanique sur le circuit du Lac de la Biche
- **Base nautique de Verneuil à Montembœuf**
sortie botanique sur les rives du Lac Lavaud

La richesse de la flore charentaise est pour chacun, néophyte ou spécialiste, l'occasion de découvertes toujours renouvelées. Tout le monde est bienvenu lors des sorties et autres activités de la section.

Participation à 5 excursions botaniques hors département

- Avec le **CEN NA** (antennes Dordogne et du Limousin) et avec les botanistes du Limousin (ALBL)
- **Les Billanges (87) et Saint-Martin-Sainte-Catherine (23)**
Flore des rives et milieux associés du Taurion, de la Vige, au pont des Lilas et au pont de Teyxonnaire et les Charbonniers - 18 avril
- **Saint-Victor – Montagrier (24)**
Flore des pelouses sèches - 20 avril
- **Chaillac-sur-Vienne (87), lieu-dit Chez Sadry**
Flore d'une prairie maigre de fauche - 16 mai
- **Saint-Médard de Mussidan (24)**
Recherche de la gentiane pneumonanthe dans les landes des Gavardies - 14 septembre
- Avec le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique**
- **Mignaloux-Beauvoir (86)**
Séance de détermination des plantes - 23 février

Perspectives en 2025

Le besoin de formation plus théorique se faisant toujours sentir, des séances d'approfondissement des connaissances auront encore lieu en salle et sur le terrain, en particulier avec les membres du Conservatoire Botanique National Sud-atlantique.

Charente Nature est adhérente à la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO) et nous participons, selon nos possibilités, aux sessions, mini-sessions et excursions organisées par cette dernière.

Venez nous rejoindre lors des sorties qui contribuent particulièrement à préciser l'inventaire des espèces déterminantes, protégées et/ou en voie de disparition dans des milieux fragiles !

Ophrys jaune (*Ophrys lutea*)
© Albert Brun - Charente Nature



Piment royal aux Lorettes
Brossac (11 mai 2024)
© Christine Marsteau - Charente Nature
Voir article page suivante.

Il y a un an, nous saluons la mise en place du Pacte en faveur de la haie, voté quelques mois plus tôt, et présenté par le Ministère de l'Agriculture le 29 septembre 2023. A travers ce pacte, l'Etat prévoyait un gain net de 50 000 km de haies, sur le territoire national, d'ici 2030 et, pour y parvenir, s'engageait à verser 110 millions d'euros par an pour compenser, en partie, les arrachages massifs de ces dernières décennies. Etait-ce trop beau pour être vrai ? Etions-nous un peu trop naïfs ? Déjà, au cours de l'année 2024, seuls 89 millions d'euros ont été alloués, et pour 2025, le budget, ramené à 30 millions, est en diminution de 72 %.

→ **Quoi qu'il en soit, cette année, en Charente, grâce à ce pacte, 186 dossiers de plantations ont été montés et pilotés par l'association régionale Prom'Haies et le CETEF (Centre d'étude technique environnemental et forestier) pour un linéaire de 85 km.**

→ **Avec ces mêmes opérateurs, nous avons participé au comité technique départemental pour valider 49 projets de plantations qui bénéficiaient des subventions du Conseil départemental.** Comme les années précédentes, ce programme inclut une forte dimension pédagogique : l'opération « Haie'cole », coordonnée par Charente Nature a permis de sensibiliser 650 élèves aux intérêts de la haie à travers, pour chacune des 15 écoles retenues, trois animations en classe et sur le terrain.

→ **La réintroduction de la haie (12 km) dans le vignoble cognaçais s'est confirmée à travers l'opération 1000 palisses, encouragée et financée par la Maison Hennessy.**

→ **Nous avons participé aux réunions du comité de pilotage de la Stratégie Bocagère de Charente Limousine** ainsi qu'aux différents ateliers organisés sur 4 secteurs de la communauté de communes afin d'établir un diagnostic devant déboucher sur un programme d'actions pour restaurer le maillage bocager de ce territoire.

→ **Nous avons été contactés par des personnes désireuses de planter et/ou protéger des haies.** Pour la plantation, nous les avons orientées vers Prom'Haies et le CETEF, et pour la protection vers une éventuelle inscription du linéaire des haies dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou en participant, comme à Grand Angoulême, aux réunions et à l'enquête publique. Dans quelques cas, nous avons conseillé de contacter le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) pour étudier la possibilité d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE).

→ **La campagne « Sentinelles de la haie » qui s'est déroulée du 4 mars au 30 avril,** sous l'égide de notre confédération, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, a permis de faire remonter les initiatives favorables aux haies mais aussi des alertes (destructions, arrachages). D'autres infractions nous sont aussi parvenues et, à notre regret, n'ont pas eu le traitement souhaité, principalement en raison de l'impunité dont bénéficient les tenants d'une agriculture peu respectueuse du vivant ; impunité qui s'est notamment renforcée ces derniers mois. Les signalements que nous adressons à l'Administration restent le plus souvent sans réponse et sont considérés comme des « atteintes non intentionnelles » relevant du « droit à l'erreur » !



Les fonds publics sont employés à détruire les sols et à remplacer les feuillus par des pins - Rouffiac 25 avril 2024.
© Christine Marsteau - Voir article page suivante.

ESPACES BOISÉS

Une coupe d'un peuplement de feuillus vulnérable au changement climatique à Rouffiac (9 mars 2024)
© C. Marsteau

Aménagement du territoire

Ancienne carrière de Gurat
© C. Marsteau

Sur la commune de Rouffiac, un riverain nous a alerté pour la coupe de 9 hectares d'un peuplement de feuillus, dont 7 hectares en coupe rase et 2 hectares en coupe d'amélioration. La coupe et le débusquage ont été réalisés malgré la pluie sur sol détrempé sur toute l'étendue de la parcelle, sans cloisonnement d'exploitation. Le bois a été décheté sur place en plaquettes qui ont été exportées. Après passage du croque-souche et travaux du sol avec deux engins sur le sol détrempé, des chênes et des pins maritimes ont été plantés. Ces travaux ont été financés par le volet Renouvellement forestier du plan de relance « Aider la forêt à s'adapter au changement climatique ».

→ Charente nature a interrogé la Direction départementale des territoires sur plusieurs points :

- Pourquoi la coupe (et l'aide financière) n'a-t-elle pas été limitée aux châtaigniers déperissants ?
- Pourquoi, mis à part les châtaigniers déperissants, le peuplement de feuillus mélangé de chênes est-il vulnérable au changement climatique et inadapté au contexte stationnel ?
- Constatant que le sol a supporté au moins trois passages d'engins forestiers pour la coupe et les travaux du sol, que toute la biomasse, vivante et morte, a été exportée, que la litière a été décapée, qu'il n'y a plus de végétaux ligneux d'accompagnement, que le nombre d'essences a été réduit à deux, le propriétaire et son maître d'œuvre ont-ils respecté tous les engagements environnementaux et forestiers du volet renouvellement forestier du plan de relance ?

L'administration n'a pas répondu à nos questions.

Pour l'avenir de la vie sur terre, nous devons prendre soin de la forêt et des sols, en particulier ne pas substituer des plantations de pins avec travaux lourds du sol aux boisements subnaturels de feuillus ou mélangés (pins issus de semis et feuillus). Nous dénonçons les mesures compensatoires aux défrichements qui détruisent des peuplements forestiers naturels au lieu de les améliorer.

→ **Médiation** Un maire nous a sollicité sur les clôtures et l'engrillagement de parcelles forestières. Le service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) a analysé les cas et donné une réponse adaptée.

Nous avons été informés de projets de centrales photovoltaïques au sol en conflit avec la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers... par exemple à Gurat sur le site d'une ancienne carrière dont l'exploitation a cessé en 1993 et dont la remise en état a été validée par la DREAL en 1999. Bien qu'en trente ans, la nature ait repris ses droits avec la présence de plusieurs espèces en danger comme le faucon pèlerin, certains qualifient le site en site dégradé. Charente Nature a demandé que le site soit classé en zone naturelle protégée au plan local d'urbanisme intercommunal.

→ Nous avons alerté nos députés sur l'article 13 de la loi d'orientation agricole (LOA) qui amoindrit les sanctions lors de la destruction d'espèces protégées en lien avec les activités forestières, par exemple en cas de document de gestion forestière.

Cette disposition nous semble inopérante car, à ce jour, ces documents ne comportent pas d'inventaire, ni de cartographie des espèces protégées et de leurs habitats potentiels. Il serait pourtant possible et utile de renseigner les documents de gestion avec les données connues d'espèces protégées, comme le Piment royal, pour permettre au gestionnaire forestier d'éviter les points sensibles lors des coupes et travaux forestiers. Concrètement, nous avons signalé au Directeur départemental des territoires le broyage d'une station de Piment royal par des travaux forestiers en Sud-Charente. Nous avons suggéré que le Centre national de la propriété forestière et l'Office français de la biodiversité portent les données espèces protégées à la connaissance des propriétaires qui rédigent un plan simple de gestion. Notre proposition est restée sans réponse.

Charente Nature a interrogé la Préfète sur la conformité des travaux d'installation du parc éolien du Terrier de la pointe, sur les communes de Chantillac et Baignes-Sainte-Radegonde, dans le massif boisé de la Double saintongeaise.

→ L'Administration nous a appris qu'elle avait autorisé le pétitionnaire à prolonger les travaux après le 15 mars 2024, en période de reproduction la plus sensible du Busard Saint-Martin, du Circaète Jean-le-Blanc et de l'Engoulevent d'Europe, en dépit des dispositions de l'article 7 de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter du 16 avril 2018.

Cet article stipule que les travaux lourds sont réalisés pendant une période ininterrompue entre mi-septembre et mi-mars en dehors de la période d'activité de reproduction des espèces. Charente Nature considère qu'en absence de dérogation espèces protégées, le pétitionnaire a opté pour l'Évitement et s'est engagé à ne pas réaliser de travaux de mi-mars à mi-septembre. Nous comptons sur l'Administration pour faire respecter la réglementation.

EAU

Après un hiver proche des normales, l'année 2024 a été exceptionnellement humide, avec un excédent allant de +30 à +50% ; seuls les mois de janvier, avril, juillet, août, novembre et décembre ont été légèrement inférieurs aux normales. En conséquence l'année 2024 a connu un étiage peu sévère. Elle a été marquée par de nombreuses intempéries et des épisodes de précipitations intenses, entraînant des crues et des inondations à répétition.

- Ces fortes pluies ont eu un impact négatif sur la qualité des eaux brutes (hausse des teneurs en nitrates et/ou en pesticides dans les nappes et rivières).
- L'arrêté-cadre définissant la gestion des prélèvements agricoles a maintenu les mêmes seuils de gestion que les années précédentes, à l'exception de l'Aume-Couture restée en observation avec un nouveau mode de gestion comprenant l'indicateur piézométrique de Saint-Fraigne et le débit de Moulin de Gouge. Ce dernier a été l'objet d'une étude de « débit minimum biologique », dont les résultats proposent un relèvement du seuil de crise. Toutefois, l'État et la profession ne partagent pas cette hypothèse.
- Sur le plan de la qualité, le bon état des masses d'eau n'est atteint que pour moins de 20% des masses d'eau, tandis qu'une douzaine de captages d'eau potable n'est pas conforme sur certains paramètres.

Nous avons réuni notre commission « Eau » pour échanger sur divers documents d'actualité et notamment sur le nouvel arrêté de gestion de l'eau.

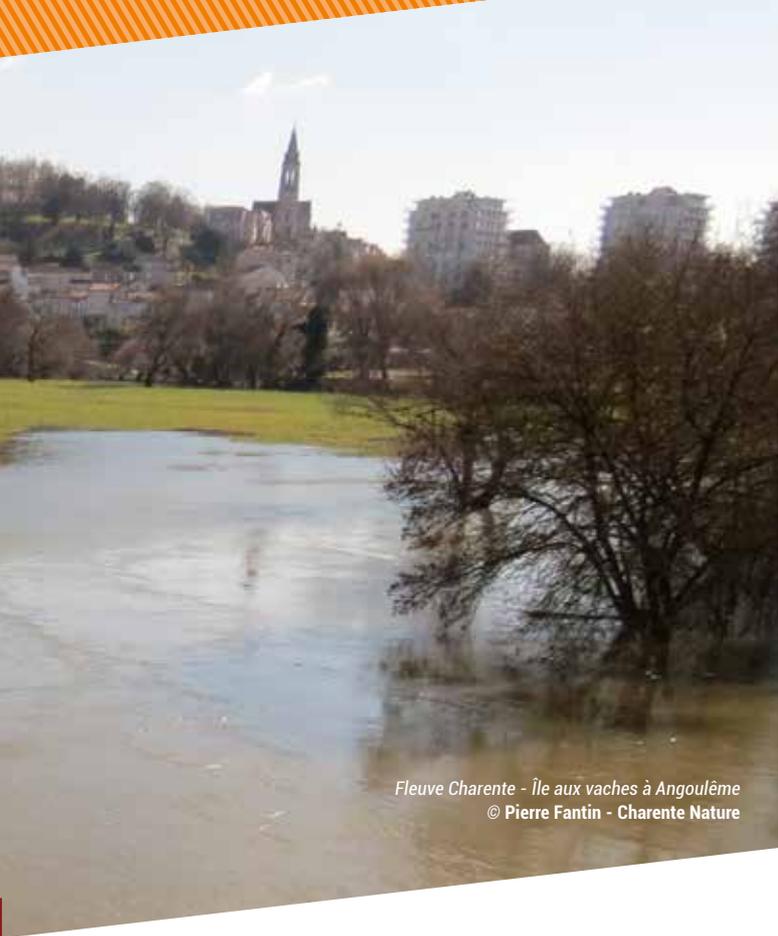
Réunions externes

Nous avons représenté Charente Nature

- aux Conseils d'administration et aux Assemblées générales du collectif **Vigilance OGM pesticides** et de la **Maison de l'Agriculture Biologique (MAB)**,
- à l'Assemblée générale des **pêcheurs de la Charente**,
- au **forum de l'eau** et au **forum sur les pesticides**,
- aux **travaux de la MAB sur l'eau**,
- aux réunions sur la **gestion de l'eau dans le Bassin Charente**, organisées par l'**EPTB Charente** (Etablissement public territorial de Bassin), notamment le Comité de pilotage relatif à un **projet d'intervention sur la vidange du Karst de la Rochefoucauld**, porté par irrigants et Bureaux d'étude !
- Aux Comités consultatifs de **Cogest'Eau** et du **Grand Karst de La Rochefoucauld**.

Nous avons représenté la Fédération Poitou-Charentes Nature et la Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

- Coordination sur les **CODERST** (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques),
- **Webinaires sur l'eau**, les zones humides, les pesticides, la santé-environnement, l'ANSES/INRAE, secret toxique, la sécheresse, le dispositif « Sentinelles de la nature », présentation avec le Bureau d'études Eaucéa, sur le Climat à Mouthiers-sur-Boëme, les captages d'eau potable, les SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et les SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).



Les instances

Nous avons représenté Charente Nature

- à la **commission territoriale Charente, déclinaison du Comité de bassin Adour-Garonne**, qui s'est tenue à Brouage en Charente-Maritime,
 - **aux 5 réunions** (en présentiel ou en audioconférence) du **CODERST** qui examine notamment des dossiers liés à l'eau, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Le principe de prévention qui éviterait à moindre coût la contamination de l'eau par les pesticides et leurs métabolites doit être privilégié,
 - au **Comité Ressource en eau (CRE)**, qui s'est réuni une seule fois, complété par des rencontres avec le Directeur départemental des territoires (DDT),
 - à l'**Assemblée des Acteurs de l'eau** organisée par l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (ARB NA),
 - à l'**audition de l'EPTB et du Bureau d'étude Charente** sur le projet d'intervention visant à retarder la vidange du Karst demandée par les irrigants.
- **Enfin, le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027** étant à mi-parcours, l'Agence de l'eau a engagé une consultation en prévision du prochain SDAGE 2028-2034.

L'année 2025 commence avec des ressources au plus haut. La qualité de l'eau reste cependant au cœur des préoccupations vu que les épandages de pesticides perdurent ; faut-il rappeler l'importance de la prévention, solution de long terme à privilégier et moins coûteuse que les traitements curatifs ?

Charente Nature propose de suivre le schéma basé sur l'écoute de ses membres, l'animation de la commission «Eau», la représentation de Charente Nature dans les instances et dans les réunions externes, la réponse aux demandes de conseils et d'interventions.

La commission « Eau » a aussi participé à

- **l'Assemblée générale de l'APAPPA** (Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et en Nord Charente), aux différents Comité de pilotage sur « **Charente 2050** », sur la stratégie sur le changement climatique...
- **aux études sur la connaissance du Bassin versant des sources de la Touvre**, voulues par GrandAngoulême et l'EPTB Charente, études appréciées s'agissant de la prévention sur la qualité de l'eau. Soulignons ici que ce nouveau regard sur la prévention est capital pour l'avenir de ce captage d'eau potable qui concerne **150 000 habitants alimentés par les Sources de la Touvre**.
- **aux différents COPIL organisés par les Syndicats d'aménagement de rivières, aux réunions du Syndicat d'aménagement SYBRA** sur les projets d'entretien des cours d'eau, sur les cours d'eau avec les visites de rechargement du lit de la Bonnière, l'entretien de l'Argence et les pollutions de l'Aume et de l'Anguienne. La journée pour le dixième anniversaire de Charente Eaux a été une source d'informations utiles.
- **à divers Comités de pilotage et des visioconférences sur le changement climatique**, à la table ronde-débat suite à un film projeté au Ciné Marthon.
- **Le Comité de territoire du Bassin de l'Aume-Couture** s'est réuni pour tenter de valider un projet de territoire dont divers aménagements peinent à s'engager.
- **Une visite au sujet de la pollution industrielle du Bassin de l'Anguienne** a été organisée par l'association locale.
- **Enfin, nous avons rencontré l'ARS (Agence régionale de santé) et la DREAL (Direction régionale)** pour échanger sur les dossiers d'actualité.

JURIDIQUE

L'année 2024 a vu l'activité de la commission Juridique de Charente Nature se maintenir à raison d'une réunion le premier jeudi de chaque mois. Comme cela avait déjà été relevé en 2023, ce qui devrait être la prise en compte de la préservation de la nature dans le contexte national, et au-delà, a introduit le doute sur l'effectivité du droit, c'est à dire sur son application réelle en cas d'infractions au Code de l'Environnement.

Un contexte défavorable...

→ Des manifestations corporatistes d'agriculteurs ont marqué un point d'orgue sur des ronds-points routiers, des axes de circulation et devant des bâtiments publics en causant des pollutions et des dégâts aux biens publics et parfois privés. Ce sont les collectivités qui ont dû résorber les pollutions volontairement déversées et abandonnées sur place par les protestataires.

L'impunité des auteurs de ces faits, avec la bienveillance affichée des autorités publiques, a donné le ton vers la poursuite de la remise en cause de la protection de l'environnement. Certaines personnalités politiques ont conforté cette tendance, et continuent de le faire, en plaidant et en obtenant devant le Parlement l'assouplissement et la régression des règles de santé publique et de préservation de la biodiversité. **Leurs buts, à visées économiques, sont de maintenir l'autorisation de pesticides dangereux pour l'ensemble de la communauté de la faune et de la flore tout en revendiquant globalement la régression des normes protectrices du vivant.** La remise en cause de l'utilité scientifique et sociale des instances et offices publics, tels que l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), le Conseil Économique Social et Environnemental en sont des exemples majeurs.

A ce stade, il s'agit bien de constituer un socle de négation des acquis de la science en lui opposant le primat de l'économisme pour la consommation illimitée des ressources de la planète et en conséquence la dégradation du climat.

→ Dans un autre domaine non négligeable, la loi relative à l'accélération du développement des énergies renouvelables, concernant notamment l'éolien et les parcs photovoltaïques, facilite les autorisations environnementales (permis de construire) sans accorder de garanties suffisantes au respect de la faune, de la flore et du cadre de vie.

En contestation des illégalités, jusqu'au Conseil d'État, les contentieux administratifs s'apparentent désormais à des procédures baillonnées en raison du déséquilibre insurmontable entre les moyens financiers des promoteurs et ceux des victimes de leurs abus. La négligence par les services préfectoraux des avis exprimés à titre consultatif dans les enquêtes publiques ou lors des consultations du public ne fait que renforcer ce déséquilibre aux détriments de notre objet statutaire.

La réglementation de la chasse a donné lieu à de nombreux échanges, entre participants à la commission Juridique
© Nicolas Rainard Charente Nature
Voir article page suivante.



Quoi de neuf en matière judiciaire ?

La contestation des groupes de pression et d'une partie de la classe politique favorable à la régression des normes élémentaires pour la préservation de la nature et du cadre de vie a eu pour conséquence, sans prononcer le mot d'autocensure, une stagnation de l'action judiciaire de Charente Nature.

Sur le plan pénal, dans le ressort du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, les espoirs mis dans la formation et le déploiement d'enquêteurs de police (Police Nationale et Gendarmerie) en matière d'atteintes à l'environnement et de maltraitance animale **n'ont pas permis à Charente Nature de s'appuyer sur leurs compétences affichées par le Ministère de l'Intérieur.**

La création d'un comité opérationnel départemental de lutte contre la délinquance environnementale est restreint à des acteurs institutionnels et ne s'ouvre pas, à ce jour, en direction des associations de protection de la nature (APNE).

Pourtant une concertation dans les domaines de l'expertise biologique des atteintes à la biodiversité et la connaissance concrète des atteintes à l'environnement, au travers de nos réseaux (naturalistes bénévoles et professionnels, application « Sentinelles de la nature »...), permettraient un **apport légitime et non négligeable aux procédures des services enquêteurs sur le terrain.**

Les dossiers les plus représentatifs

→ **Détournements et ventes de cadavres d'espèces d'animaux protégés**

Le **Pôle régional spécialisé en matière d'environnement (PRE)** de Bordeaux a été saisi d'une affaire de détournements de cadavres d'animaux **dans un centre d'équarrissage de Charente**. Le 27 novembre 2023, le Tribunal Judiciaire en matière pénale de Bordeaux a condamné cinq prévenus à des peines d'amendes, voire d'emprisonnement avec sursis, et à des dommages intérêts aux parties civiles pour des faits de « détournement, détention, commercialisation de parties d'animaux protégés dont la détention et le commerce sont interdits par le Code de l'Environnement ».

→ **Pollution de la rivière « Aume »**

Le 3 juin 2024 une forte conduite s'est rompue et a déversé le contenu d'une cuve de stockage de lisier dans le milieu naturel. La rivière a été polluée sur sa longueur depuis une porcherie située dans les Deux Sèvres jusqu'au confluent avec la Charente.

Le dossier est traité par le **Parquet de Niort** en raison de la localisation de l'origine de la pollution. **Toute la vie aquacole a été anéantie sur la totalité de la rivière, soit environ 30 km, dont la majeure partie se trouve en Charente.**

Les intérêts de nos associations, Deux Sèvres Nature Environnement et Charente Nature, sont portés par France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA).

Les fédérations départementales de pêche sont aussi parties prenantes en constitution de parties civiles. Le dossier est en cours.

→ **Abandon de déchets dans le lit majeur de la Charente**

Durant les années 2020 à 2023, le prévenu a entreposé illégalement divers véhicules et caravanes, du matériel agricole, le tout hors d'usage et divers déchets sur la rive de la Charente à Boutiers Saint-Trojan. Il a été condamné à une amende pénale de 1000.00 € et à la remise en état des lieux sous délai de cinq mois. Affaire à suivre.

Et maintenant ?

→ **Traitement des affaires**

Des remontés de terrain apportent leur lot de nouvelles affaires qui sont traitées au jour le jour **en fournissant aux demandeurs de la documentation et en leur proposant des orientations vers les administrations compétentes ou des instances appropriées.** Nous intervenons également, de manière souvent informelle, auprès d'élus afin de **faciliter la résolution de conflits** avant qu'ils soient portés devant les conciliateurs de justice ou devant les tribunaux (troubles anormaux du voisinage...).

→ **Collectif pour les droits du fleuve Charente**

Le **Bureau de Charente Nature et notre commission ont abordé un sujet innovant de doctrine juridique.** Il s'agit de l'adhésion à l'association « Collectif pour les droits du fleuve Charente ». Comme son intitulé l'indique, elle se propose de plaider pour la reconnaissance de la **personnalité juridique de « Charente »**. Comme les sociétés industrielles et commerciales, les éléments de la nature peuvent recevoir la reconnaissance de leur personnalité juridique. Cette faculté leur permettrait de se voir

→ **Champ éolien « Terrier de la Pointe » à Baignes et Chantillac**

Les porteurs de projets éoliens, après s'être déployés en Nord Charente où le territoire exploitable est à saturation aux yeux de nombreux élus et de la population concernée, se dirigent vers le Sud Charente.

Cela soulève de nombreuses objections en raison de la **sensibilité écologique des lieux d'implantation en forêt** (nidification de circaète Jean le Blanc, corridors de déplacement des chauves-souris sur les lisières) et en zone humide.

De plus, en raison du risque incendie, la **lutte aérienne contre le feu dans le massif rattaché à la Forêt de Gascogne et à la Double, serait entravée par l'implantation de mats éoliens de grande hauteur.** Malheureusement, Charente Nature se heurte à l'absence de moyens financiers pour entamer des recours juridiques, ceux-ci ne pouvant être financés que par des dons.

→ **La chasse en Charente**

La réglementation de la chasse a donné lieu à de nombreux échanges, entre participants à la commission « Juridique », en raison **des préoccupations d'insécurité pour le public et de dérangements des milieux naturels**, notamment par l'organisation d'une multitude de battues aux gros mammifères (essentiellement sangliers et accessoirement chevreuils), entre autres, dans la zone périurbaine de l'Agglomération Angoumoisine et sur les communes limitrophes.

Un contentieux relatif à la contestation de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2023 a été initié par Charente Nature et l'association « Agir pour le Vivant et les Espèces Sauvages » (AVES) auprès du Tribunal Administratif.

L'arrêté en cause ordonnait des battues, « **sans limites ni conditions de contrôle** », il a été suspendu en référé par le **Tribunal Administratif de Poitiers et confirmé ensuite sur le fond du fait de l'insuffisance de ses motivations et d'erreur d'appréciation de ses motifs.**

représentés pour que soit prise en compte la défense de leurs intérêts légaux, tel que le droit à ne pas être pollué pour un fleuve, de subsister librement dans leurs milieux pour des animaux sauvages... Nous reviendrons sur ce sujet d'avenir.

→ **Les relations avec le Parquet du Procureur de la République d'Angoulême**

ne sont pas prises en défaut, mais sont réduites du fait de ce qui précède. L'année 2025 pourrait apporter un regain d'activités judiciaires de Charente Nature si elles ne sont pas à nouveau contrariées par le contexte politique et de nouveaux événements imprévus qui relégueraient la défense de l'environnement en arrière plan des priorités des tribunaux. Dans le respect des procédures, la **reconnaissance effective et formalisée de l'expertise de Charente Nature par les institutions et les services de Police et de Gendarmerie, serait une impulsion décisive en ce sens.**

Tous les juristes et avocats de Charente Nature qui nous permettent de faire valoir les droits de la nature et de l'environnement doivent en être vivement remerciés.

PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le groupe Prévention Déchets est actuellement composé de 11 bénévoles et d'une salariée, il existe depuis plus de 20 ans, avec toujours à cœur de revendiquer et de mettre en œuvre la prévention des déchets.

→ Les objectifs du groupe : développer une démarche pédagogique pour encourager les changements d'habitudes afin de jeter le moins possible car une fois l'objet déposé dans une poubelle, qu'elle soit jaune, transparente ou noire, c'est un déchet qui doit être recyclé ou enfoui (à l'heure actuelle).

Un des points forts de notre groupe est sans nul doute l'engagement de chacun de ses membres et les « compétences diverses et complémentaires » que les bénévoles partagent et qui nous permettent d'être toujours dans l'action.

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux bénévoles ce qui a contribué à renouveler le groupe tout en maintenant un « esprit d'écoute et de bienveillance », et comme le rappellent certains d'entre nous :

«un pôle de résistance apaisée !»

Nos actions !

Animation
Famille Zéro déchet
à Saint-Michel



« La Mode en Fêtes »
à Confolens



L'activité du groupe a pu se développer toutes ces années grâce à l'engagement citoyen de ses membres et au soutien financier et technique de ses partenaires que sont les collectivités en charge des déchets regroupées au sein du Comité -20% (Calitom, GrandAn-goulême, Grand Cognac et la Communauté de communes du Rouil-lacais), le Département, l'Etat (FDVA), la Région Nouvelle-Aquitaine notamment.

Depuis 2020, nous bénéficions d'une Convention pluriannuelle avec les collectivités du Comité -20% nous soutenant très fortement et c'est grâce à ce soutien que nous avons pu monter en puissance avec des montants de subvention conséquents (70 000 € en 2024). Cette convention a pris fin en décembre 2024, une nouvelle se dessine pour les 5 prochaines années mais avec des financements moindres.

→ Les ateliers pratiques

Les actions du groupe ont porté, cette année encore, sur des actions de sensibilisation avec plus de 60 interventions auprès d'habitants, de salariés, de bénévoles, pour la majeure partie ; sur des thèmes du quotidien comme les produits ménagers, les cosmétiques, les textiles...

Ces actions ont lieu au sein des structures : associations, PMI (protection maternelle infantile), médiathèques, chantiers d'insertion, entreprises, collectivités (Calitorama, Grand Cognac...). Comme tous les ans, le déploiement de ces actions s'accompagne par la création d'outils pédagogiques et d'information.

→ Actions de sensibilisation dans les entreprises

Les entreprises font appel au groupe Prévention Déchets pour des actions de sensibilisation auprès de leurs salariés (Antèlès à l'Isle d'Espagnac, Véralia à Chateaubernard).

→ Formations

Animation de deux formations auprès des salariés et bénévoles d'une dizaine d'associations sur les thèmes « Animer un atelier DIY (Faire soi-même) : une opportunité pour sensibiliser à l'environnement et à la santé » et « Ma manifestation Zéro déchet » en co-animation avec Calitom.

ACTIONS

61
716
PARTICIPANTS

Les réussites 2024 !



Retrouvez l'opération
La Détox du dressing :
[www.charente-nature.org/
mon-plan-detox](http://www.charente-nature.org/mon-plan-detox)

→ Opération textiles

Poursuite des actions du groupe constitué de bénévoles de Charente Nature et de Angoumois Zéro Déchets sur les textiles et l'expérimentation de nouvelles animations comme le « LOTO fringues » testé à l'Alpha à Angoulême, lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en novembre.

Déploiement du site Internet, avec une nouvelle page dédiée à la réduction du gaspillage textile, intitulée « Détox du dressing ». Le site se veut riche d'informations fiables (le fond) et pédagogiques (aides, tutos pour réduire ses déchets) afin que les visiteurs puissent s'en saisir facilement qu'ils connaissent ou non l'association. Reste à le faire connaître.



Groupe Prévention Déchets Paroles de bénévoles !

À LA QUESTION « *Quels sont nos freins, nos points à améliorer au groupe Prévention Déchets et pour la prévention des déchets en général ?* »

JEAN-CLAUDE RÉPOND : « *Le manque d'initiatives continues sur un territoire, mais aussi le fait que nous ne puissions toujours pas impulser des soirées-débats pour toucher un public plus large et ne pas se contenter de la sensibilisation des citoyen-nes mais attaquer les racines de la production des déchets : plastiques à gogo, consommation débridée...* »

À LA QUESTION

« *Qu'est-ce que tu as aimé faire cette année ?* »

MONIQUE RÉPOND : « *Rencontrer des partenaires de secteurs très différents comme l'insertion, des artistes, des lycéens, des entreprises... ; j'ai appris plein de choses autour des déchets et de la consommation ; J'ai pu contribuer à enclencher une dynamique sur mon territoire de vie ; travailler avec des partenaires que je ne connaissais pas (des associations du collectif Déclics et Déchets, des collectivités, des associations de Confolens...)* »

Depuis le Covid, remobiliser certains partenaires et leurs publics a été notre priorité, ce qui explique l'augmentation du nombre d'ateliers pratiques depuis 5 ans.

Néanmoins, l'actualité des déchets en Charente, avec la constance des tonnages, la recherche d'un nouveau mode de traitement par incinération notamment, nous fait pointer le fait que l'idée de société plus sobre et plus responsable qui nous anime ne peut voir le jour dans l'unique changement de comportement individuel de chacun d'entre nous. Il faut aussi des actions collectives, expérimenter une autre façon de consommer qui ne nous fait pas oublier qui nous sommes et d'où nous venons, qui tienne donc compte de la biodiversité dont nous, êtres humains, faisons partie.

Ce travail de fond collectif, nous avons commencé de l'expérimenter :

- **sur le territoire de GrandAngoulême** où nous travaillons sur un projet de réduction des déchets à l'échelle d'une commune, avec le service Prévention déchets de l'agglomération et plusieurs associations,
- **sur le territoire de Charente Limousine** avec le collectif « Consommer autrement », qui comprend le Centre Social de Confolens, une association d'insertion par le textile (Cedif), Charente Limousine en Transition, la ville de Confolens et Calitom,



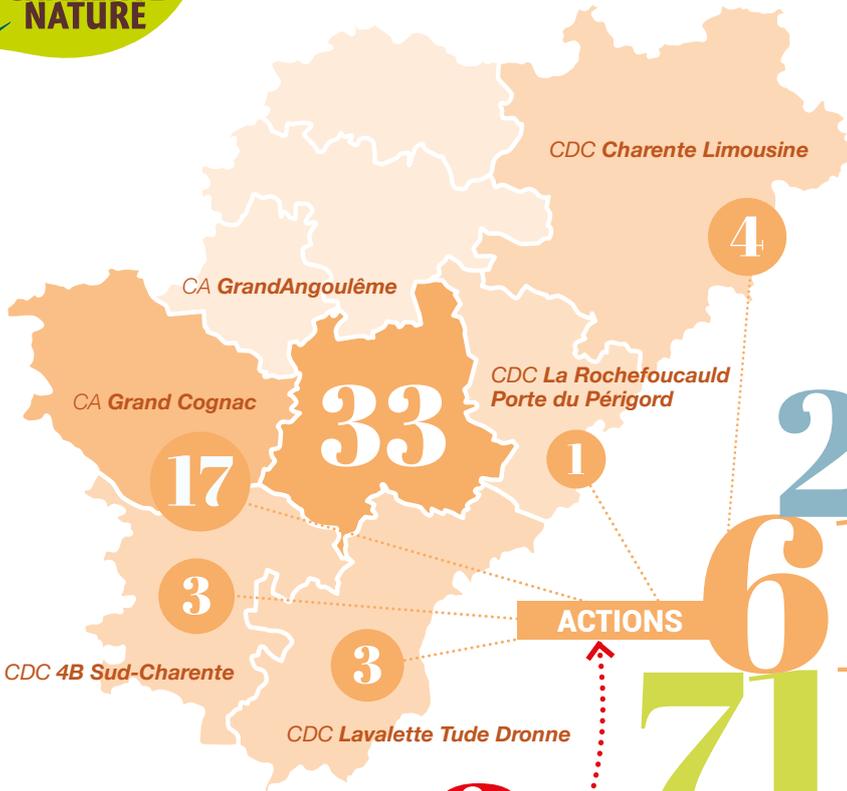
- **sur la commune de Montignac sur Charente** avec les élus de la commune et les habitants.

Mais c'est insuffisant, même si certaines lois (loi AGEC par exemple) vont dans le bon sens, ceux qui produisent les objets qui constitueront les milliers de tonnes de déchets que nous aurons à gérer et donc à payer et qui empoisonnent notre air, notre sol pour des milliers d'années, ceux-là n'ont que peu de pression pour réduire à la source. En effet, réunis au sein des filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) comme Citéo (pour les emballages), Refashion (pour les vêtements et textiles de maison) et tant d'autres, ces grands groupes doivent organiser les filières de recyclage de la fin de vie des objets qu'ils mettent sur le marché mais ont peu de pression, en tous les cas pas assez pour en générer moins et mieux !



Groupe prévention déchets

Synthèse des actions 2024



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Calitorama • Cédif à Confolens • Entreprises : Verallia, Antéles • Maison des Solidarités de Villebois-Lavalette
• Médiathèques • PMI Soyaux • Mission locale Cognac
• Collectivités (Confolens, Grand Cognac) • MSA...



2 FORMATIONS
d'une journée

Des ATELIERS pratiques, mais aussi des animations, des stands d'information, des campagnes de communication, des manifestations...

61
716
PARTICIPANTS

enfants
scolaires
Salariés Bénévoles
habitants

Informier et sensibiliser

les habitants sur leurs lieux de vie !

3 SALARIÉS
dont 1 coordinatrice

Contenus pédagogiques

Des outils pour la prévention des déchets accessibles en ligne sur le site de Charente Nature !
www.charente-nature.org

43
RENCONTRES

PROJETS avec les partenaires

Axes de travail

- Réduction des emballages, leur quantité et leur toxicité.
- Lutte contre le gaspillage des textiles.
- Réemploi, réutilisation et réparation des objets.
- Appui aux acteurs engagés en Charente.



Campagne Détox du Dressing
De nombreuses capsules infos pour démarrer un plan personnalisé



Recettes et tutos
• Découvrir des produits fait maison, moins chers et plus écologiques.

11 BÉNÉVOLES
16 RÉUNIONS
700 HEURES de bénévolat



Annuaire Charente
• Bons plans pour des achats raisonnés (textiles, jouets, savons...)

Gestion des déchets



→ Gestion des déchets en région avec FNE Nouvelle-Aquitaine

Deux administrateurs de l'association sont référents « déchets » pour notre fédération régionale France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA). A ce titre, ils ont participé au nom de FNE NA à toutes les réunions proposées par la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les déchets (SRADDET et Étude Déchets, en présentiel ou en visio). L'année 2024 a porté sur les perspectives de la gestion des déchets pour les décennies à venir.

→ Le SRADDET

Les données mises à disposition dans le document du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Égalité des Territoires) concernant la production de déchets ménagers et industriels en Nouvelle-Aquitaine, remontaient **essentiellement à 2015**. Suite à notre remarque sur l'obsolescence de ces informations, **une étude sur les gisements de déchets et perspectives a été menée dès début 2024 par un Bureau d'études mandaté par la Région**. Ainsi, les chiffres de production ont été réactualisés à l'année 2022 mais **les projections s'arrêtent à 2040**, alors que la durée de vie d'une unité d'incinération, comme celle prévue en Charente, va jusqu'en **2070** !

→ Groupes de travail et COPIL

Au départ, les associations n'avaient pas été associées, elles le sont devenues à notre demande. **Trois groupes de travail ont été organisés : collectivités, professionnels et associations, mais aucun échange n'est prévu entre ces groupes**. Nous regrettons ce cloisonnement qui ne permet pas le dialogue. **Le COPIL (Comité de pilotage) n'intègre que des syndicats intercommunaux de déchets**, les associations en sont exclues, ce que nous considérons comme anormal.

Les diminutions de production des déchets n'atteignent pas leurs objectifs (légère baisse pour les déchets ménagers assimilés résiduels et augmentation pour les déchets d'activités des entreprises), apparemment, **les effets de l'application de la réglementation sur les biodéchets et de la loi AGEC vont surtout se faire sentir à partir de 2025**.

Il est rappelé que les capacités de traitement actuelles (14 incinérateurs et 24 centres de stockage) à l'échelon de la Nouvelle-Aquitaine sont **suffisantes mais des disparités existent sur certains territoires**. Malgré cela, cette étude conduit à **préconiser la construction d'un incinérateur de 120.000 tonnes par an, sur Angoulême**.

→ Quels objectifs de prévention ?

La Région évoque des objectifs de prévention et de valorisation d'emballages, que nous partageons.

La prévention, pour la Région et les collectivités, consiste à réduire le tonnage des sacs noirs, à améliorer le recyclage alors que selon la définition de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :

« la prévention consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits »

Le principe de l'incinération des déchets ménagers comme traitement pose question

Le point essentiel, outre le fait d'être un aspirateur à déchets, réside dans **l'impact toxique de ses rejets atmosphériques** malgré les progrès réalisés sur le traitement des fumées.

La question du traitement de nos déchets ultimes, qui subsistent et subsisteront encore trop longtemps dans notre monde de la consommation effrénée reste ouverte. FNE NA et Charente Nature poursuivent des actions fortes pour modifier les comportements individuels et collectifs et l'organisation globale des modes de production.

Malgré les difficultés à se faire entendre, FNE NA poursuivra ses objectifs, en intensifiant les liens avec les décideurs et les partenaires institutionnels :

→ Domaine de la prévention

Renforcer les actions de prévention, notamment par une professionnalisation, dans chaque département. C'est dans ce domaine que l'effort des collectivités doit être accentué.

→ Généralisation de nouvelles approches logistiques,

comme le remplacement de la poche noire par un sac transparent, ce qui a permis de **diminuer de 40% le tonnage des déchets ultimes de façon durable sur des territoires charentais en expérimentation**.

→ Ouverture sur d'éventuelles nouvelles techniques,

comme **la fossilisation accélérée** testée par la société Néolithe, en restant très prudent (nous avons déjà par le passé vu apparaître des solutions miracles de traitement restées sans suite).

→ Lutte contre les dépôts sauvages,

en corrélation avec l'opération **Sentinelles de la Nature**.

→ Opposition aux surcapacités de traitement

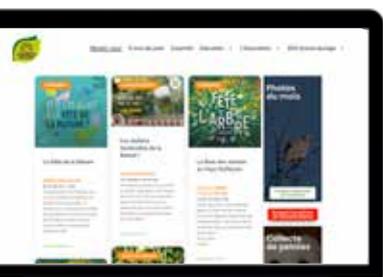
(exemple du projet de création d'une usine d'incinération à Angoulême de 120 000 tonnes).

Communication

→ **Secteur transversal, la communication concerne toutes les actions de l'association, notamment la gestion du site Internet, lancé en septembre 2023. Ce travail est confié à Christelle Villeneuve, notre conseillère en communication, et consiste à mettre à jour l'agenda mensuel des actions de Charente Nature, à animer la rubrique « les photos du mois » en collaboration avec les bénévoles photographes naturalistes, à publier sur le site les positions de Charente Nature, à faire évoluer les informations concernant les secteurs d'activités (Education, Expertises, Centre de sauvegarde, Prévention déchets), en concertation avec les salariés...**

www.charente-nature.org

Tenez-vous au courant de nos communications officielles et rendez-vous !



Les rendez-vous
Découvrez les animations programmées par Charente Nature ou nos coups de cœur qui mettent en valeur les actions de nos partenaires.

www.charente-nature.org/rendez-vous



Les photos du mois
Un rendez-vous mensuel avec la faune et la flore à travers les clichés de nos bénévoles qui sillonnent la Charente.

www.charente-nature.org/photos-du-mois



SOS animal sauvage
Centre de sauvegarde, chauves-souris, serpents...
Des informations disponibles en ligne à destination du grand public.

www.charente-nature.org/sos-chauves-souris
www.charente-nature.org/sos-serpents



→ **La communication est également au service des actions développées par les bénévoles et salarié-es**
Réalisation d'affiches et autres supports de communication concernant des événements telles que **La mode en fête**, l'opération **La Détox du dressing**, les **sorties botaniques**...
Des actions de vulgarisation et participatives telles que **SOS chauves-souris** et **SOS serpents**...



→ **Les supports pédagogiques développés par les secteurs « Education » et « Prévention déchets » et ses partenaires**

Présentation du kit **Ça composte en Charente**, à retrouver sur www.charente-nature.org/ca-composte-chez-nous

Mise en forme du rapport **Enjeu environnemental de la prévention des déchets**, à retrouver sur www.charente-nature.org/prevention-dechets

Création de **livrets pédagogiques à destination des scolaires, de la grille d'évaluation de projets selon les critères de développement durable**... Autant de supports réalisés par la Communication.

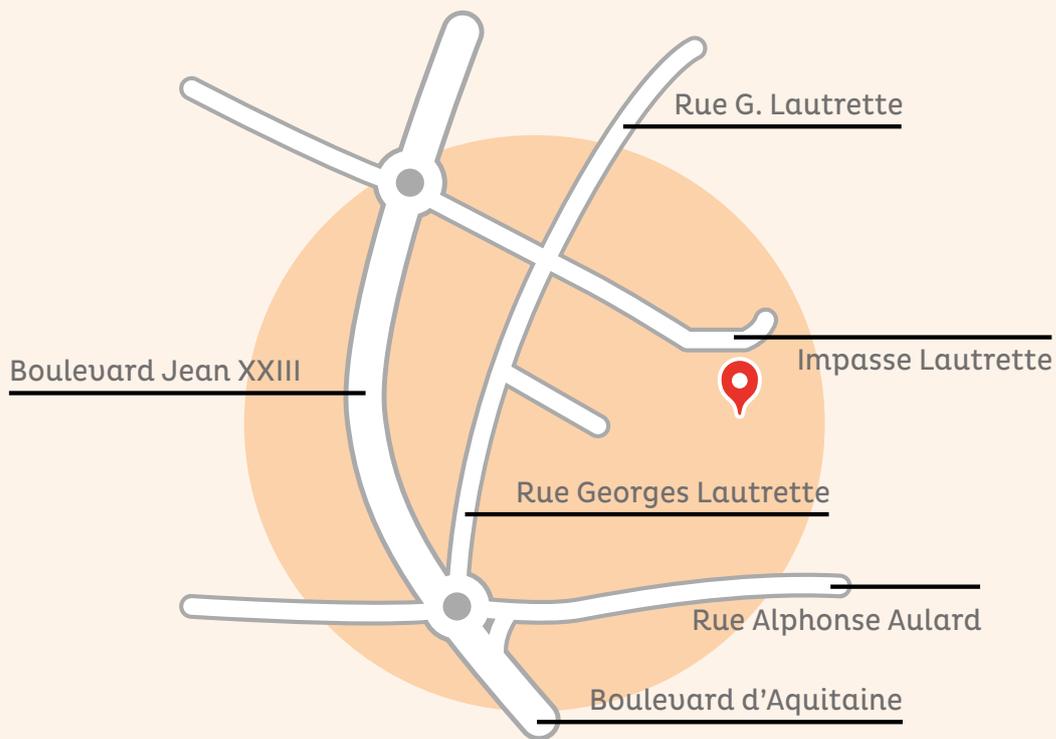
→ Enfin, les documents institutionnels comme les rapports d'activité et financier, le logo de l'association et tous les documents associés, les supports d'identification de terrain (T-shirt, chemise... à l'effigie de Charente Nature), ont connu une belle évolution grâce à notre conseillère en communication.

Pour 2025, un travail est commencé pour concevoir une ligne graphique globale pouvant se décliner à tout support de communication à venir. Une nouvelle carte professionnelle, destinée aux salariés du secteur Expertise est en cours de réalisation...

PARTENAIRES

Durant l'année 2024, des partenaires publics et privés ont apporté leur soutien technique et/ou financier sur des projets portés par Charente Nature, ou ont associé l'association dans l'animation de leurs actions, notamment :





CHARENTE NATURE
Centre Hélène Bouché - Impasse Lautrette
16000 Angoulême
05 45 91 89 70 | charentenature@charente-nature.org
www.charente-nature.org

Suivez nos ACTUS sur Facebook  CharenteNature

